

Bulletin de L'A.N.A.I

3^e trimestre
30 septembre 2004

Publié par
L' Association Nationale des
Anciens et Amis
de l'Indochine
et du Souvenir Indochinois,
agrée par le Ministère
de la Défense
et des Anciens Combattants,
15, rue de Richelieu,
75001 Paris,
Tél : 01.42.61.41.29,
Fax : 01.42.60.06.51,
CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|--|---|
| 4 Le Général Nguyễn Van Hinh | 20 Le lavage de cerveau dans les camps de prisonniers du Viêt Minh |
| 5 Le Service de Santé en Indochine (1858-1945) | 25 Avis de recherche
Courier des lecteurs |
| 9 Fraternité Franco-Indochinoise | 26 Bibliographie |
| 10 Nouvelles d'Indochine | 27 La Vie des Sections |
| 12 La statue de la liberté de Hanoï | 35 Cérémonie du 31 août à Fréjus |
| 13 Structure du monde, croyances populaires cambodgiennes | 36 Extrait de l'allocution du Général d'Armée Bernard Thorette |
| 16 Le Diable aux trois mille yeux (conte chinois) | |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président national : Général Guy SIMON
 Premier Vice-Président : Général Paul RENAUD
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÊN
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Mireille de LABRUSSE
 Secrétaire général adjoint : Sabine DIDELOT
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Membres d'honneur

Professeur Jean DELVERT, François LE BOUTEILLER,
 Colonel Albert LENOIR, Suzanne VIDAL de la BLACHE.

Administrateurs

Colonel BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, Michel CHANU,
 Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU,
 Commandant Hervé de LA BROSSE, Thérèse LUCAS-POTIER,
 Général Georges PORMENTÉ.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie BOUDOU LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Imprimerie ETC
 avenue des Lions - ZI
 76190 Sainte-Marie-des-Champs
 Tél. : 02.35.95.06.00
 Routage : Routex
 2-6, rue du Bois de l'Epine - BP 125
 Courcouronnes 91004 Evry Cedex
 Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 3^e trimestre 2004
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON Président de l'A.N.A.I.

Nous terminons l'année dans la joie et la fierté de trois cérémonies exceptionnelles : le 7 mai aux Invalides pour les héros de Diên Biên Phu, le 31 août à Fréjus pour les combattants de tous les territoires à toutes les dates, le 2 novembre 2003 à Nogent sur Marne pour nos frères de l'armée nationale vietnamienne.



Les yeux fermés nous avons revu le visage de nos morts et rappelé notre amitié. Puis nous leur avons exprimé la reconnaissance de la France ; à certains c'était peut-être la première fois qu'on la disait. Nous remercions les autorités qui ont permis ces retrouvailles : le Président de la République le 7 mai, le Chef d'État-Major de l'Armée de Terre le 31 août, le Maire de Nogent le 2 novembre.

Grâce à elles notre passé enrichit l'actualité. La célébration de Diên Biên Phu, comme celle de la RC4 en octobre 2000, a suscité un foisonnement d'ouvrages littéraires de très grande qualité et de très bon esprit.

Il est également porteur d'avenir. A Fréjus le Général Thorette a appelé les jeunes soldats à recevoir l'héritage de nos traditions, matérialisé par des plaques au nom de leur régiment apposées sur les piliers de la crypte. Le symbole est appréciable : le RICM, les 3^e et 8^e RPIMA, premiers inscrits de cette promotion, deviennent les « piliers de la mémoire ».

Le Souvenir Indochinois, initialement œuvre des tombes des Indochinois morts en France pendant la première guerre mondiale, vient d'élargir encore son rayonnement. Après les anciens d'Indochine, les réfugiés, les amis des peuples vietnamiens, cambodgiens, laotiens, les parrains de leurs enfants pauvres, voici maintenant les héritiers militaires.

INVITATION

L'A.N.A.I. vous prie d'honorer de votre présence les cérémonies qu'elle organise à la mémoire des Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens morts dans les armées française et vietnamienne.

le 2 novembre 2004

– à 10 heures au cimetière de Nogent-sur-Marne, 122 rue de la Paix, Le Perreux.

– à 11 heures au jardin d'Agronomie Tropicale, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, Nogent-sur-Marne.



Le Général Nguyễn Văn Hinh

Né le 20 septembre 1915 à Thang Tam (Cochinchine), il est mort le 26 juin 2004 à Paris. La cérémonie militaire dans la cour d'honneur des Invalides le 1er juillet a exprimé l'hommage de la France au dignitaire de la République. Mais tous les participants avaient à cœur de saluer le commandant en chef des forces armées de l'État du Viêt Nam associé à la France.

Il était le fils aîné de S.E. Nguyễn Văn Tam, haut fonctionnaire cochinchinois que son efficacité antiterroriste avait conduit aux fonctions de gouverneur du Nord Viêt Nam, de ministre puis de premier ministre de l'Empereur Bao Dai, mais que sa fidélité à la France avait fait rejeter par les Américains.

Ses deux frères avaient été torturés par les Japonais puis assassinés par les Viêt Minh en 1945 à Cao Lanh.

Élève du Lycée Louis le Grand à Paris en 1931 puis de l'École de l'Air à Versailles en 1936, il combattit brillamment comme pilote de bombardement pendant la guerre 1939-1945 sur le front nord-est, sur celui des Alpes, en Italie, en Provence et en Allemagne.

La paix revenue il commanda un groupe de transport à Alger (1948-1949), où il s'était marié en 1944.

Sa vie bascula avec l'indépendance du Viêt Nam. Il fallait constituer une armée vietnamienne initialement liée à l'armée française ; la responsabilité lui

en fut confiée. Le lieutenant-colonel devint général en chef (1950). Les difficultés ne manquaient pas. A cause de la menace chinoise immédiate au Tonkin, les Français étaient réticents à prêter l'encadrement nécessaire ; le Général de Lattre, heureusement, imposa le « jaunissement » de bataillons français et leur transfert ultérieur à l'armée nationale. Fournisseurs de moyens importants, les Américains voulaient exercer l'influence correspondante ; mais ils ne comprenaient rien à la guerre révolutionnaire. La politique intérieure divisait les Vietnamiens entre eux. Toutefois l'armée nationale avait atteint en 1954 un stade très satisfaisant, en qualité et en quantité (300 000 hommes). Il aurait fallu pouvoir durer.

Les accords de Genève la remirent en cause. Avec l'appui des Américains le premier ministre Ngô đình Diêm organisa la destitution de l'Empereur. Le Général Hinh essaya de s'y opposer, mais il fut obligé de s'exiler, ainsi que son père, sa famille et ses amis.

L'armée de l'air française l'accueillit à nouveau en 1955. Il poursuivit sa carrière dans les expérimentations aériennes à Brétigny et à Mont de Marsan, et nucléaires à Colomb Béchar.

Général de brigade sous-chef de l'état-major des armées en 1962, général de division directeur central du matériel de l'armée de l'air en 1968, il resta longtemps après sa retraite un

spécialiste écouté dans le domaine de l'armement.

Il était grand-croix de l'Ordre National du Mérite, commandeur de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National Vietnamien, titulaire de sept citations françaises, une américaine et une vietnamienne.

Il laisse le souvenir d'un chef équilibré, entreprenant et courageux, soucieux des hommes, ouvert à la technique, doué d'un sens de l'humour bien plaisant.

La mort à Paris, à quatorze ans de distance, du père, S.E. Nguyễn van Tam, et du fils, le Général Nguyễn van Hinh, ne peut laisser indifférents les anciens d'Indochine. Voilà, en effet, une famille cochinchinoise, sujette française puis naturalisée, pourchassée par les Japonais, persécutée par les Viêt Minh, expulsée par les nouveaux amis de l'Amérique, parce qu'elle professait que la fidélité à la France procédait à la fois du cœur et de la raison. Le Président Tam disait en 1952 : « Le Viêt Nam est une vieille nation mais un jeune État, qui a besoin d'un allié sûr. La France et le Viêt Nam ont les mêmes affinités ; entre amis on peut se comprendre, même si les points de vue diffèrent. Ce n'est pas parce que j'ai choisi la France que je vends mon pays aux Français ».

Général Guy Simon

LE SERVICE DE SANTÉ EN INDOCHINE

1858-1945 (1^{re} partie)



UN MISSIONNAIRE MÉDECIN SOIGNE LES MALADES

Avant la conquête française du XIX^e siècle, deux médecins venus avec les volontaires de Monseigneur Pigneau de Béhaine servent en Cochinchine puis en Annam. Le Chirurgien de la Marine Desperle et le Docteur Despiaux, débarqués en 1788 d'un navire escorté par « La Méduse », sont ainsi les premiers praticiens à avoir exercé dans la péninsule. En 1817, Despiaux réside toujours à Hué. Ensuite, jusqu'en 1847, neuf frégates ou corvettes parties de métropole font escale à Saïgon et à Tourane ; le Docteur Huet est embarqué à bord de « La Cybèle » en 1817 et son confrère Lefort navigue sur « Le Larose ». Ce dernier importe le vaccin antivariolique en Annam et opère quelques cures heureuses qui le rendent populaire parmi les autochtones.

Dès que les forces franco-espagnoles débarquent à Tourane le 1^{er} septembre 1858 puis à Saïgon le 17 février suivant, l'insalubrité du pays et les rigueurs du climat éclaircissent leurs rangs. Le 29 janvier 1859, le Vice-Amiral Rigault de Genouilly note : « La dysenterie se propage, s'étend, débilité tout ce qu'elle ne tue pas. A la saison

sèche, la baisse des fleuves et la mise à nu des vases rendent le choléra endémique. A terre, les troupes sont victimes de la triade dysenterie, paludisme et choléra ». Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de déplorer, dès le 1^{er} novembre 1859, 929 décès par maladie. Tout au long de la présence française en Indochine, l'action du Service de Santé va se révéler primordiale pour la conservation des effectifs et la lutte contre les épidémies décimant la population locale et la troupe.

La Conquête

La Cochinchine, le Cambodge

Au début, le Service de Santé des forces expéditionnaires comporte des personnels ressortissants de la Marine Nationale et du Ministère de la Guerre ainsi que des infirmiers tagals venus des Philippines avec les unités du Colonel Lanzarotte. Tous prodiguent leurs soins aux militaires et aux civils qui ont besoin d'eux. Parmi les praticiens se trouve le Médecin-Chef de la Marine Lalluyaux d'Ormoy. Faisant montre d'un caractère original, celui-ci

a l'habitude d'envoyer ses patients indisciplinés en corvée au cimetière de Saïgon. Rapidement, ce lieu est connu sous le nom de « jardin du Père d'Ormoy ». Déjà, le Service de Santé compte ses premiers morts tels l'Infirmier-Major Quéré de « La Némésis » et l'Infirmier de 2^e classe Gravière sur « La Dordogne » tandis que le Caporal-Infirmier Jean est cité à l'ordre des troupes le 25 décembre 1861.

Durant les premières années de la conquête, les médecins vont se révéler des collaborateurs précieux pour le commandement en secondant efficacement sa politique d'expansion. En commençant à soigner la population locale et rendant obligatoire dès 1871 la vaccination antivariolique, ils s'efforcent d'appréhender ses coutumes et sa psychologie, à peu près ignorées à cette époque. Ainsi, en avril 1863, le Chirurgien de 2^e classe Hennecart est mis à la disposition du roi du Cambodge Norodom ; il acquiert rapidement l'estime du monarque en dépit de l'hostilité siamoise. En juillet 1867, le Chirurgien Le Coniat est appelé au chevet du Ministre des Rites de la Cour de Hué, Phan Thanh Gian, qui

vient de s'empoisonner en avalant de l'opium. Auparavant, en 1866, l'expédition de Doudart de Lagrée qui se propose de reconnaître le cours du Mékong s'assure les services des Médecins de la Marine Joubert et Thorrel. Dix ans plus tard, les Docteurs Julien et Harmand effectuent une exploration sur le même fleuve avec la Mission Delaporte. Harmand rend compte de son voyage dans plusieurs ouvrages édités à Paris et effectués ensuite jusqu'en 1877 quatre autres explorations dans cette région.

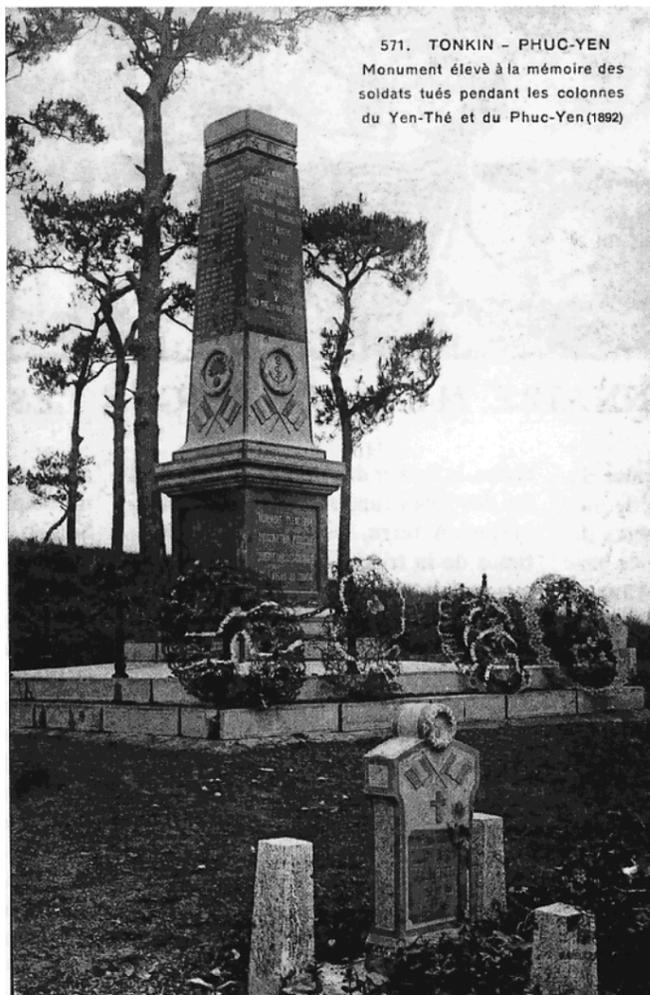
Jusqu'en 1898, le Service de Santé de Cochinchine va demeurer autonome. En 1859 l'hôpital de Cho Quan commence à être édifié et en 1861 le Contre-Amiral Bonard prescrit la construction d'un autre établissement sur l'emplacement actuel de l'hôpital Grall. Le quotidien de Singapour « Free Press » décrit ce dernier comme un modèle du genre. En 1875, cette institution est remplacée par une fondation de 400 lits qui fonctionne toujours en 2004. L'infirmerie de la garnison de Saïgon est installée dès 1859 à la Caserne de la Citadelle plus tard nommée Martin des Pallières. L'année suivante, les Sœurs Marie de la Nativité Larue et Saint Lizier Belongue œuvrent auprès des malades de la capitale cochinchinoise. Elles sont rejointes en 1861 par dix religieuses venues de Hong Kong avec Mère Benjamin. Celle-ci tombée dans une embuscade près de Baria est repêchée par un matelot breton. Sereine, elle déclare alors « Je n'avais point peur, je faisais mon devoir ». Le corps des infirmiers annamites est créé le 13 janvier 1879 et le Docteur Vantalon vaccine en dix-sept mois 50 000 enfants.

A cette lointaine époque, certains hommes de l'art font des déclarations assez surprenantes. Ainsi, en 1875, le Docteur Morice conseille dans la revue « Le Tour du Monde » : « Lorsqu'on va à la chasse au tigre en Asie, il est préférable de se faire accompagner par un indigène car le fauve le mangera le premier ». Cela n'empêche pas le corps médical de se pencher avec sollicitude sur le sort de

la troupe. Il attribue à celle-ci une prime d'acidulage quotidienne de trois centimes afin de combattre le scorbut. En outre, chaque militaire doit absorber tous les matins dix centilitres de vin quinqué destinés à empêcher le paludisme. De même des filtres à eau sont installés dans les casernements et les Marsouins du Régiment de Marche de Cochinchine font l'objet d'une vigoureuse campagne antialcoolique prônant la consommation exclusive de thé.

L'Annam, le Tonkin

En 1873, l'expédition tonkinoise de Francis Garnier est assistée du Médecin de Marine Chedan embarqué sur le « d'Estrée » bientôt rejoint par le Doc-



571. TONKIN - PHUC-YEN
Monument élevé à la mémoire des soldats tués pendant les colonnes du Yen-Thé et du Phuc-Yen (1892)

teur Harmand et l'Aide-Chirurgien Dubut. Peu après, le Lieutenant de Vaisseau Garnier confie à Harmand des fonctions exceptionnelles pour un médecin. Il le charge en effet le 2 décembre 1873 de responsabilités administratives à Hai Duong puis du commandement de la citadelle de Nam Dinh. Avec 11 compatriotes et 300 auxiliaires tonkinois, le praticien

repousse le 21 décembre suivant une attaque de Pavillons Noirs. Plus tard, le Docteur Harmand abandonne l'exercice de la médecine et devient consul de France à Bangkok puis Commissaire de la République au Tonkin en 1883.

Le 25 avril 1883, le Capitaine de Frégate Rivière à la tête d'un petit corps expéditionnaire comprenant entre autres militaires 15 tirailleurs annamites et le Docteur Maget arrive à Hanoï. Depuis 1874, des infirmeries militaires sont installées dans cette dernière ville ainsi qu'à Haïphong et à Qui Nhon, le premier praticien à avoir exercé dans la capitale tonkinoise étant le Médecin de 2^e classe Jordan. Lors du combat du Pont du Papier au cours duquel Rivière trouve la mort le 19 mai 1883, le Médecin de 2^e classe Hamon aidé par une escouade de 15 brancardiers autochtones soigne et évacue les blessés vers un hôpital de 80 lits fonctionnant dans le logement de la garde consulaire de Hanoï.

En 1884, outre une ambulance organisée dans la concession française, un nouvel établissement est créé dans les magasins à riz de la partie nord-ouest de la citadelle. A ce moment là, tout l'appareil médical du Tonkin dépend du chef du Service de Santé cochinchinois. Dans les vingt dernières années du XIX^e siècle, les sœurs de Saint Paul de Chartres travaillent dans les installations sanitaires de Hanoï, Haïphong, Sontay, Quang Yen, Lang Son, Phu Lang Thuong et Thi Cau. Il en est de même à Hué où une fondation créée en 1867 par Monseigneur Sohier reçoit les malades et les orphelins autochtones.

Les renforts arrivant de France sont pourvus de médecins de la Marine Nationale ou du Service de Santé métropolitain accompagnés par 200 infirmiers de la XV^e Section. Ces personnels sont placés sous l'autorité du Médecin de 1^{er} classe Rey. L'escadre du Vice-Amiral Courbet qui, venue de Chine, bombarde le 20 août 1883 les forts de Thuan An comporte 11 transports-hôpitaux. Le corps médical qui y est embarqué ainsi

que celui des 14 autres navires de la flotte compte en ses rangs quelques praticiens qui par la suite vont acquérir une grande renommée. C'est le cas notamment du Médecin-Aspirant Calmette, futur inventeur avec Guérin du vaccin antituberculeux, et du Pharmacien Raoul qui plus tard introduit dans la péninsule le premier plant d'hévéa. De même, le Docteur Charles Grall dont le nom va rester attaché à la médecine indochinoise sert sur « Le Bayard ». En 1886, le Gouverneur Général Paul Bert meurt dans ses bras.

Durant de très nombreuses années, le Service de Santé dépendant en partie du Ministère de la Guerre et en partie de la Marine accompagne les troupes en opérations. Des ambulances fixes sont installées dans les principales villes du Tonkin et à Thuan An (Annam). Dès 1884, des organisations mobiles sont affectées aux colonnes telle celle de la Brigade de Négrier dirigée par le Médecin-Major Challan. Lors de l'affaire de Bac Lê les 23 et 24 juin 1884, le Médecin-Major Gentil est blessé. Pendant le siège de Tuyen Quang du 27 janvier au 3 mars 1885, le Médecin-Major Vincent est attaché à la garnison. En 1884 tous ces établissements traitent 6 300 hommes dont 386 blessés et enregistrent 500 décès et 1759 rapatriements sanitaires. Ceux-ci sont principalement effectués sur « Le Shamrock », « Le Bordeaux » et « La France » qui sont des transports-hôpitaux.

Les années qui suivent vont être celles d'une intense activité médicale. En 1885, le Médecin-Principal Dujardin-Baumetz prend les fonctions de Directeur du Service de Santé d'Indochine. Il a autorité sur 22 formations sanitaires et sur un navire ancré en baie d'Along, le « Cormoran ». Sous ses ordres, 70 médecins, 9 pharmaciens et 9 officiers d'administration traitent cette année là 18 000 hommes dont 1 103 blessés, 3 527 décès étant à déplorer et 3 715 rapatriements sanitaires prononcés. Parmi les morts figurent les Médecins-Aides-Majors Bonnet et Gérardin, les Officiers d'administration Bourdelle et Lepetit, l'Aumônier de Donde, victimes d'une épidémie de choléra. Le Médecin-Major Raynaud est tué lors d'un combat. Pour leur dévouement au chevet des hospitalisés Sœur Marie Françoise Nicolas et Sœur Hyacinthe Tine reçoivent la croix de la Légion d'Honneur. Au milieu des médecins servant en Indochine outre le futur Médecin-Général Grall se trouve le Docteur Hocquart qui, photographe et dessina-



Le Médecin-Général Robert célèbre le souvenir du Gouverneur Général de Lanessan, fondateur de l'Hôpital de Hanoï. (Photo du 9 février 1952).

teur à ses moments de loisirs, a laissé une série d'ouvrages évoquant la vie indochinoise de cette époque. Lors du guet-apens de Hué dans la nuit du 4 au 5 juillet 1885, le directeur du Service de Santé de Hanoï part avec un renfort de 4 médecins et de 20 infirmiers. Pendant les colonnes, deux sections médicales sont installées sur des jonques afin de faciliter les évacuations. De même, lorsque surviennent des épidémies de choléra, les transports de malades sont effectués sur un chaland métallique facile à désinfecter et remorqué par un canot à vapeur. Le personnel médical détaché à la mission de délimitation de la frontière de Chine sert dans une ambulance légère dotée de trois paires de mulets équipés de cacolets pour l'acheminement des malades et blessés.

En 1886, le Service de Santé de la péninsule comporte 74 médecins, 8 pharmaciens, 25 sœurs hospitalières et 9 aumôniers travaillant dans quarante et un établissements. Il apporte une particulière attention à la prévention des épidémies par une meilleure hygiène des casernements. Ceux-ci, du fait de l'entassement dans des bâtiments qui comme ceux de Bac Lê prévus pour 600 hommes abritent en fait 600 tirailleurs et 1 300 coolies, sont propices à la propagation du choléra.

Cette maladie tue en deux ans 88 médecins, pharmaciens, infirmiers ou personnels administratifs. En ces circonstances des monuments commémoratifs sont édités à la mémoire du Pharmacien de Marine Guillet à Hué et à celle de l'Aide-Major Borius à Quang Yen. Désormais, les cantonnements sont dotés de filtres à eau Meigne équipés de poudre carbo-calcis. Un effort remarquable est accompli pour l'assainissement de la garnison de Tuyen Quang située sur « un terrain marécageux et vivant au milieu d'immondices ». En 1889, lorsque Calmette installe l'Institut Pasteur à Saïgon, la variole a déjà tué 500 000 Annamites. Quelques années plus tard, cette terrible maladie est jugulée.

Dans la décennie qui suit et alors que les médecins du Service de Santé métropolitain sont rapatriés, hormis trois d'entre eux affectés aux quatre bataillons de Légion Étrangère servant dans la péninsule, les efforts entrepris portent leurs fruits. La troupe applique les recommandations des praticiens concernant le port du casque, l'épuration des eaux, la lutte contre les moustiques et l'élaboration d'emplois du temps ayant « le double impératif de faire reposer les hommes le plus souvent possible et de combattre le spleen, la nostalgie, par une sollicitude

Chronique d'ANAI Parrainage

Présidente : Madame Thérèse LUCAS-POTIER, 67 Rue Sainte-Croix - 44270 Machecoul

Banque de l'espoir : La grippe aviaire a repris dans le delta du Mékong. Les dégâts de la précédente épidémie ne sont même pas réparés. Nos orphelinats, nos familles aidées par la Banque de l'Espoir n'ont plus d'élevage. Nous espérons reconstituer les cheptels sitôt la saison des pluies terminée ; ce sera difficile car des centaines de milliers de familles sont dans ce cas.

Hué : Nous aidons des familles de sampaniers de la Rivière des Parfums. Ces familles vivent dans une grande pauvreté ignorant l'école, les soins, les vaccins. Le parrainage permet à une trentaine d'enfants d'être scolarisés, nourris, soignés. Ils sont en général bons élèves, conscients de leur chance ; ils font beaucoup d'efforts pour atteindre un niveau qui leur permettra une vie stable et retrouvent l'espoir.

Kontum : Sœur Modeste vient de passer plusieurs semaines à Rome et à Paris pour se perfectionner. Elle tient beaucoup à progresser dans les soins qu'elle apporte à son dispensaire de Kontum et dans les villages montagnards voisins. Une équipe de Sœurs est formée en particulier pour les soins aux lépreux et aux tuberculeux fort nombreux dans cette région. En 2003 plus de 15 000 personnes ont été secourues. Nous avons également quelques dizaines de filleuls dans cette région, tous scolarisés. Les résultats sont bons.

Famille parrainée sur un sampan à Hué.



Extrait du compte-rendu de mission du Docteur Pierre Nguyễn, Vice-Président de l'ANAI au Vietnam en juin 2004.

Long An et la Plaine des Jongs, avec leurs grandes étendues marécageuses qui servent de vases d'expansion au trop plein de la mousson et des crues du Mékong, sont aussi les rendez-vous d'échanges de virus et parasites entre oiseaux migrateurs et ceux des élevages domestiques. Ces deux provinces ont été l'épicentre de la grippe aviaire. Beaucoup de petits éleveurs ont été ruinés par l'abattage systématique de leurs poulets, canards, cailles, pintades et oies, ordonné par le gouvernement. L'indemnisation de 5 000 dongs par bête abattue et brûlée ou enterrée (30 centimes d'euros, alors qu'un poulet ou canard adulte se vend entre 30 000 et 50 000 dongs et qu'une fois cuite la chair de l'animal, même malade, ne représente aucun danger) n'a concerné que les grosses coopératives agricoles ou les commerçants des marchés dont on a saisi les bêtes tuées et prêtes à cuire. Des élevages de porcs ont été également objets de la solution finale, les porcins ayant été désignés comme hôtes intermédiaires entre les oiseaux et l'homme.

Ceux qui ont été aidés par les bienfaiteurs de France à « sortir la tête de l'eau » ont replongé dans une détresse. Comment leur accorder de nouveau un secours, car les dernières mesures prises en leur faveur ne seront pas manifestes avant plusieurs mois ? Seule une veuve de mutilé a pu recevoir un secours pour se soigner et sa famille a pu être aidée pour reconstituer un élevage.

Nous avons profité de ce séjour dans le Sud Vietnam pour contacter un certain nombre de survivants de l'armée française ainsi que quelques veuves d'invalides et leur distribuer des modèles de demandes de régularisation ou de révision de pension cristallisée, à adresser à M. le Secrétaire d'État aux Anciens Combattants en France, sous couvert de M. le Consul Général de France. Les horaires d'avion et la fin de semaine ne nous pas permis de rencontrer ce dernier.

en construction à Hanoï en 1891. En revanche, l'ambulance créée par le Vice-Amiral Courbet à Thuan An est désaffectée, car « à la suite d'un typhon un banc de sable a obstrué ce port ». Au début du XX^e siècle des postes médicaux sont implantés à Pak Hin Boun (Laos), à Phan Thiet (Annam) et à Fort Bayard (Quang Tcheou Wan). Une équipe de vaccine mobile fonctionne et un praticien est détaché à Tsien Tsin. Outre, les 53 médecins affectés en Annam-Tonkin, 80 infirmiers européens, 197 Annamites et 56 sœurs hospitalières travaillent en ces deux régions.

26 praticiens servent dans les corps de troupe de la péninsule et d'autres sont détachés dans les légations et consulats de Chine et du Japon. En 1890, une nouvelle épidémie de choléra éclate à la Caserne de la Sapèquerie de Hué, suivie de deux résurgences de la variole. En 1898, un pavillon pour les dames est installé à l'hôpital de Lanessan car « jusqu'alors un simple paravent séparait la maternité des bureaux du Conseil de Santé ». Toutefois, peu après, une vive polémique éclate dans l'établissement car les épouses d'officiers se plaignent vivement qu'une Tonkinoise « aux amours résidentiels et payant 14 francs par jour » est hospitalisée en ces lieux avec toute sa domesticité.

En 1902, un service avec deux médecins fixes et un mobile est détaché aux Chemins de Fer du Yunnan. L'année suivante, la section des infirmiers coloniaux d'Indochine voit le jour et la direction du Service de Santé devient celle des Troupes du Groupe de l'Indochine.

En colonne, l'existence des praticiens est périlleuse et fort rude ; celle du Yen Thê bénéficie en 1895 de la compétence du Médecin de 1^{ère} classe Fruitet du 1^{er} RTT, « modèle pour tous les médecins militaires ». Outre les soins aux blessés et malades, cet officier porte son attention sur la tenue et l'équipement des tirailleurs. Il les estime « incommodes et restreignant la liberté de leurs mouvements au combat ». Le 8 février 1896, il rédige un rapport qui est suivi d'effet car « désormais, les militaires indigènes ne sont plus obligés en marche de se déséquiper et de rabattre leur pantalon sur les genoux pour pisser ». De même, le Docteur Fruitet oblige les soldats à garnir l'intérieur de leur casque avec des feuilles de bananier. En effet, en ces lointaines années, la peur du soleil est constante. Ainsi, le Docteur Courbet écrit « qu'il a vu sous une véranda

en paille, à 21 heures, un officier foudroyé par une insolation car il avait ôté son casque un court instant ». Parfois, aussi, la faune recèle de réels dangers. Le 3 juillet 1891, le Docteur Labourd en train de consulter à Thại Nguyen voit un tigre traverser en deux bonds sa salle de visites.

Les médecins des corps de troupe sont fréquemment obligés de punir des tirailleurs qui échangent les médicaments européens qui leur ont été remis contre des remèdes traditionnels. A l'infirmerie du 2^e RTT, le docteur a l'habitude de faire prendre la température des consultants avant de les ausculter. Or, un matin, l'infirmier tonkinois chargé de cette opération rend compte qu'un militaire présente une température inhabituelle de 49 degrés. Le médecin fait hospitaliser sur-le-champ ce malade qu'il juge en danger de mort. Le lendemain, le « moribond » accuse une fièvre de 48 degrés tout en ayant bon appétit. Après enquête, il s'avère que le fraudeur a plongé le thermomètre dans la théière dont il ne sépare jamais.

Plus sérieusement, le Médecin de Marine Calmette fonde en 1891 l'Institut Pasteur de Saïgon. Trois ans plus tard, le Docteur Simond qui a servi en Extrême-Orient en 1894 détecte le rôle de la puce du rat dans la transmission de la peste. Le futur Médecin-Colonel Yersin, tout d'abord docteur auxiliaire sur les paquebots des Messageries Maritimes entre Saïgon et Haïphong, s'engage ensuite dans le corps des médecins des colonies. Affecté à Nha Trang, il se consacre à ses activités médicales tout en explorant l'arrière-pays. Ainsi, il est le premier européen à fouler le sol du plateau du Lang Bian où va être par la suite édifiée la ville de Dalat. En 1894, alors qu'il séjourne en Chine, il découvre le bacille de la peste. Après une existence faite d'abnégation et de dévouement, il meurt le 23 juin 1943 au village de Sui Gia près de Nha Trang. La tombe de Ông Nam (Monsieur le Colonel) (2) surmontée d'un pagodon est toujours entretenue avec dévotion par les habitants et des rues portent encore son nom au Vietnam.

Colonel Maurice Rives

(1) Dès 1627, les missions catholiques installent des hôpitaux, des dispensaires, des crèches, des asiles et des léproseries dans la péninsule.

(2) Étrangement, le grade de Yersin est rarement précisé dans les nombreux textes le concernant. Il est à remarquer que ses derniers mots ont été prononcés en vietnamien.

accrue des cadres ». La quinine prophylactique parfois insuffisante dans les stocks des pharmacies militaires est remplacée par des distributions quotidiennes d'alcoolée de quinquina. Lors des hospitalisations, les primes journalières octroyées aux malades varient de 5 francs pour un officier supérieur à 75 centimes alloués à un soldat. Les coolies autochtones, étant donnée la pénurie de personnel qualifié, « font souvent et approximativement fonction d'infirmiers ». Pour nourrir convenablement leurs malades les médecins s'ingénient à créer des jardins potagers et afin de mieux les loger « remettent en état avec les moyens de bord des locaux qui menacent souvent ruine ».

En opérations, les conditions sommaires d'évacuation entraînent une mortalité de 16,9 % des blessés. Les autorités estiment cet état de chose « épouvantable » et s'étonnent « qu'étrangement les Annamites accusent dans les mêmes circonstances un nombre de décès beaucoup plus faible alors que leur délabrement manifeste permet de s'interroger comment la mort ne s'est pas produite. De fait, les indigènes ont une grande tendance à guérir ». De 1883 à 1888, le taux des décès dans la troupe européenne est de 67 pour 1 000. Toutefois après cette époque, la situation s'améliore ; pour 49 289 hospitalisations il n'est enregistré que 3 409 issues fatales dont 843 dues au choléra.

Le Service de Santé Colonial (1890-1904)

Il fonctionne désormais dans les cinq régions de la péninsule, le Directeur du Service de Santé de l'Annam-Tonkin devenant celui de toute l'Indochine. Cet ensemble est structuré pour soigner aussi bien les militaires que les civils, l'Assistance Médicale étant instaurée en 1897. En fait cette dernière création ne fait que refléter une réalité déjà ancienne car depuis 1859 la population locale est traitée par les praticiens militaires (1). C'est ainsi que le Bulletin Officiel de la Cochinchine du 22 mai 1862 fixe les rations journalières des hospitalisés autochtones. Le statut de médecin hors cadres voit le jour en 1896. Avant cela, du 10 mars 1891 au 10 mars 1894, les fonctions de Gouverneur Général de l'Indochine sont assumées par le Professeur de Lanessan qui a servi de 1866 à 1869 en Cochinchine en tant que médecin de la Marine.

L'hôpital devant porter plus tard le nom de ce haut fonctionnaire est mis

NOUVELLES D'INDOCHINE



I - CAMBODGE

L'accord du 30 juin entre les chefs politiques a mis fin à la crise qui durait depuis le 27 juillet 2003. Le Funcipec accepte la reconduction de Hun Sen comme premier ministre ; en échange le prince Ranariddh préside l'assemblée nationale. Les dossiers litigieux que les partis voulaient examiner avant de se distribuer les postes sont confiés à de nouvelles commissions indépendantes : le conseil supérieur de la magistrature, le conseil supérieur des frontières. Le gouvernement est composé de ministres PPC pour 60 % et pour 40 % de ministres Funcipec ; il compte trois cent trente quatre ministres et secrétaires d'État.

Le parti de Sam Rainsy reste dans l'opposition faute

d'avoir obtenu les postes qu'il désirait.

Les nouvelles instances ont commencé à fonctionner le 16 juillet. Le 31 août l'assemblée nationale et le 8 septembre le Sénat ont ratifié le protocole d'adhésion du Cambodge à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Le Roi estime que plusieurs millions de Vietnamiens et de Thaïlandais ont déjà été naturalisés cambodgiens, privant le peuple khmer des terres qu'ils occupent et qu'ils achètent.

A l'inverse, la « communauté khmère krom » installée au Cambodge veut dénoncer à l'opinion internationale le mauvais sort réservé par le Vietnam aux douze millions de Cambodgiens de Cochinchine.

50 000 Cambodgiens vivent clandestinement en Thaïlande.

4 500 armes ont été détruites à Kompong Thom le 13 juillet, portant à 131 000 le total des armes détruites au Cambodge depuis mai 1999.

Le nombre des victimes de mines et de munitions non explosées va croissant : 119 morts, et 460 blessés au premier semestre 2004. C'est l'attrait du commerce du métal qui provoque les imprudences.

Le Cambodge refuse de siéger au sommet Asie-Europe (ASEM) d'octobre à Hanoï si l'Union Européenne

continue à interdire la participation de la Birmanie au nom des droits de l'homme. La visite à Phnom Penh, le 11 août, du premier ministre de Birmanie, le Général Khin Nyunt, a illustré cette décision.

La princesse Buppha Devi a conduit le ballet royal du Cambodge au festival international de musique et de danse de Rabat. Du 17 au 22 mai plusieurs représentations ont été données, déchaînant l'enthousiasme des Marocains.

Le Centre numérique francophone a été inauguré le 15 juin à Phnom Penh par Abdou Diouf, secrétaire général de l'organisation internationale de la francophonie, et Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'Agence universitaire de la francophonie. Par internet des étudiants cambodgiens vont pouvoir suivre les cours d'universités françaises.

Le 18 mai le Japon a promis une aide de 18,4 millions de dollars, d'une part pour améliorer le réseau de distribution d'eau de Siem Reap, d'autre part pour financer les études de jeunes Cambodgiens au Japon. Les États Unis apporteront 31,5 millions de dollars pour améliorer les systèmes d'éducation élémentaire et sanitaire.

L'aéroport de Sihanoukville a été inauguré le 12 avril.

L'élargissement (de 40 à 45 mètres) de la piste de l'aéroport de Phnom Penh est achevé.

Un homme d'affaires khmer est en train de construire un port commercial privé à Kompong Som, à 60 km du grand port de Sihanoukville.

Des heurts permanents opposent pêcheurs vietnamiens et cambodgiens autour de l'île de Koh Kong. Les pêcheurs se déplacent en flottille ; 5 000 filets ont été détruits ; deux bateaux vietnamiens ont été saisis. En juillet 76 pêcheurs vietnamiens ont été interpellés et expulsés ; le 19 août 17 autres ont été emprisonnés à Kampot.

La contrebande d'essence est florissante (20 000 litres par jour en mai et juin) entre Vietnam et Cambodge : un litre de super acheté 40 cents à Châu Doc est revendu 90 cents dans la province de Kandal.

Huit chirurgiens de Nantes ont opéré gratuitement pendant la première quinzaine de mai à l'hôpital de Kompong Trabek. Ils lui avaient apporté deux microscopes opératoires d'ophtalmologie et 72 mètres cubes de matériel. La quinzaine suivante une quinzaine de médecins militaires américains ont animé l'hôpital de Kep.

La confédération des chambres de commerce et d'indus-

trie d'Asie-Pacifique a réuni le 19 mai à Phnom Penh 23 délégations gouvernementales et 87 investisseurs potentiels.

La production textile, qui représente les quatre cinquièmes des exportations grâce aux quotas favorables des États Unis, va connaître des difficultés du fait de la levée de ces quotas le 1^{er} janvier 2005 et de la concurrence chinoise.

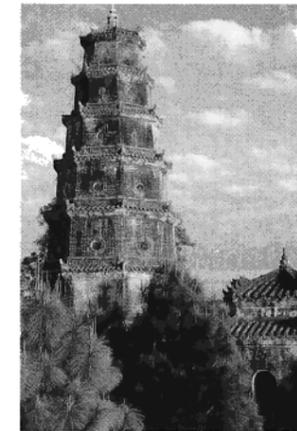
Le ministre français du Tourisme Léon Bertrand et son homologue cambodgien Veng Seryvuth ont signé le 8 juillet un accord de coopération pour la promotion du tourisme au Cambodge.

Les districts de Siem Reap et de Battambang vont expérimenter un statut de décentralisation administrative.

Depuis juillet 2001 l'armée vietnamienne recherche ses morts tombés au Cambodge entre 1979 et 1989. Elle avait perdu 10 000 hommes dans cette campagne. 1 339 corps ont déjà été rapatriés.

Une centaine de Montagnards vietnamiens sont parvenus à Phnom Penh en mai malgré les garde-frontières ; ils ont demandé la protection du HCR de l'ONU. Deux cents autres ont été retrouvés dans la forêt en juillet, cent autres en août ; ils

ont été dirigés sur le camp du HCR à Phnom Penh. Malgré la pression de l'opinion publique internationale le gouvernement khmer n'autorise pas le HCR à rouvrir ses bureaux de Mondolkiri et Rattanakiri. Il entend interroger lui-même les fugitifs et décider de leur admission au statut de réfugié.



II - VIËTNAM

La prochaine réunion de l'ASEM aura lieu à Hanoï en octobre. Elle groupe les chefs d'État de l'Union Européenne, de l'Association de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), de la Chine, du Japon et de la Corée du Sud. Certains Etats s'opposent à la participation de la Birmanie, pourtant membre de l'ASEAN, en

raison de son régime politique.

La Chine et l'ASEAN envisagent de créer en 2010 la plus grande zone de libre-échange du monde.

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ajourne à deux ans l'adhésion demandée par le Vietnam.

Le Japon, premier pays donateur au Vietnam, annonce qu'il liera désormais son aide financière au respect des droits de l'homme.

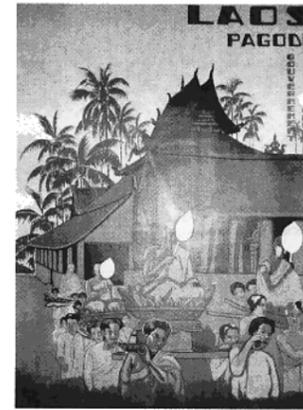
Le 25 mai, Vietnam Airlines a passé commande de dix appareils Airbus A 321 livrables entre 2006 et 2010.

Le 15 juin, quinze cinéastes vietnamiens sont partis en stage aux États Unis. Pour mémoire : le film tourné pour le cinquantième anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu, qui a coûté 800 000 dollars, n'a fait que quelques dizaines d'entrées à Saïgon.

La grippe aviaire s'est réactivée en juillet. Deux enfants sont morts au Tonkin (province de Ha Tay), quatre femmes sont mortes au Sud (Soc Trang et Tra Vinh). Plus de 45 millions de volailles ont déjà été tuées.

Le vice premier ministre Nguyễn Tan Dung annonce la suspension temporaire des transferts de population vers les Plateaux Montagnards

afin de ne pas aggraver la pression foncière. Depuis 1975 plus d'un million de Tonkinois ont déjà été installés d'autorité sur les terres des Montagnards.



III - LAOS

Le 4 mars, l'armée laotienne appuyée par des hélicoptères de combat vietnamiens a donné l'assaut aux dernières positions de la résistance hmong dans la forêt. Bilan : 300 hommes tués, 800 femmes et enfants capturés et transportés en camp de concentration.

La société australienne Oxiana vient d'obtenir un prêt de la Banque Européenne d'Investissement pour exploiter une mine de cuivre à Tchépone.

Livres en vente au siège

- de Jean-Pierre Bernier
- **IL Y A 50 ANS DIEN BIEN PHU** - Prix 38 € (*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 22 € (*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954** - Prix 28 € (*)
- du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier
- **PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955** - Prix 24 € (*)
- du Général Henri de Brancion
- **DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE** - Prix 23 € (*)
- **RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIÈRES** - Prix 23 € (*)
- **TONKIN 1946-1954 - ARTILLEURS PARMIS LES FANTASINS ET LES BLINDÉS** - Prix 25 € (*)
- de Claire Fourier
- **ROUTE COLONIALE 4 EN INDOCHINE** - Prix 22 € (*)
- de Paul Grauwil
- **J'ETAIS MÉDECIN A DIËN-BIËN-PHU** - Prix 24 € (*)
- du Général Guy Simon
- **LE PETIT LIVRE ROUGE DE L'ANAI** - Prix 5 € (*)
- de Geneviève de Galard
- **UNE FEMME A DIËN BIËN PHU** - Prix 25 € (*)
- de Guy Lebrun
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 23 € (*)
- du Général Pierre Guillet
- **POUR L'HONNEUR - LE GÉNÉRAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951** - Prix 25 € (*)
- de Charles-Henry de Pirey
- **VANDENBERGUE. LE COMMANDO DES TIGRES NOIRS** - Prix 23 € (*)
- de Jean-Pierre Pissardy
- **COMMANDO NORD-VIETNAM 1951-1954** - Prix 48 € (*)
- de André Galabru
- **UN SOLDAT AU GRAND CŒUR : LE CAPITAINE TOURRET** - Prix 21 € (*)
- de Minh Kim
- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION** - Prix 27 € (*)

(*) Port compris

**BULLETIN
PROVISOIRE
D'ADHESION**

2005

NOM Prénom

Adresse

..... Code postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 24 euros, (cotisation : 23 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

Croyances populaires cambodgiennes

Afin de permettre aux lecteurs d'avoir accès à la sensibilité cambodgienne, voici un chapitre du livre « Comment ils pensent - Le Cambodgien » de G.H. Monod (Larose-Paris 1931)

Conception du Monde

Le Monde apparaît au Cambodgien sous la forme suivante. Au centre s'élève le Phnom (Mont) Prat Somèr, ou Prah Somèru. Aux quatre points cardinaux, quatre montagnes moins élevées, portant toutes quatre le nom de Phnom Yukânthor.

L'ensemble de ces cinq montagnes, s'élevant chacune isolément des flots, est entouré par un Océan qui porte le nom de Srâmot (mer) Sothondâr, limité de toutes parts par une nappe d'eau immobile appelée Srâmot at sasay, ou mer sans vie, sur laquelle rien ne peut flotter et que nul être terrestre ne saurait atteindre.

L'espace, au delà de cette mer sans vie, est divisé en quatre océans dont l'axe est dirigé vers chacun des points cardinaux. Ces quatre océans sont séparés entre eux et limités extérieurement par d'infranchissables mers sans vie, qui revêtent, sur les dessins cambodgiens, l'apparence de canaux, et sont surmontées dans l'espace par un éther cristallin.

Du Srâmot Chakrâval, l'océan situé au Sud du Phnom Prah Somèr, émergent tous les continents, toutes les îles qui constituent notre monde terrestre ; on ne peut dire notre planète, puisque la conception khmère n'en fait pas un globe isolé dans l'espace, mais une immense surface tabulaire s'étendant encore sous d'autres mondes au delà des mers sans vie.

Ce monde méridional s'appelle le Chumpuv Tvip, ou île du Chumpuv, bel arbre aux fleurs rouges, le Jambosier. Le Chumpuv Tvip est le Jambu Dvipa des Hindous.

Les hommes habitant ces régions méridionales sont bâtis comme nous le sommes tous ; ils se livrent à l'agriculture et font cuire leurs aliments sur le feu.

Dans l'océan situé à l'Est du Prah Somèr se trouve l'île Borviti, habitée par des hommes ayant la figure carrée.

Au Nord du Prah Somèr, l'océan baigne l'île Odâkâr, dont les habitants ont le visage rond et portent un œil sur la face et un œil sur le dos de la tête.

A l'Ouest du Prah Somèr, la mer entoure l'île Amârkuryeani, dont les hommes n'ont qu'une demi figure, celle-ci étant partagée suivant le plan de symétrie.

Le soleil et la lune décrivent autour du Phnom Prah Somèr et des Phnom Yukân-

thor un cercle dont le plan est environ à mi-hauteur de la montagne centrale, à un niveau inférieur au sommet des quatre monts latéraux.

La table qui porte l'ensemble des mondes a une épaisseur de 84 mille yuch, soit environ 1 million 75 mille kilomètres.

Au-dessous de cette table se trouve une nappe d'eau, soutenue par une couche d'air tourbillonnant ; la nappe d'eau et la couche d'air ont chacune, comme le support des mondes, une épaisseur de 84 mille yuch.

Les paradis

Les sommets des quatre Phnom Yukânthor atteignent, par rapport à notre monde, une altitude de 42 mille yuch. Chacun d'eux est occupé par un royaume paradisiaque. Chacun de ces royaumes, appelés tous quatre Chadomohareachika, forme un carré de 500 yuch de côté, est entouré de sept enceintes faites d'or et de pierreries, séparées entre elles par des fossés embaumés de lotus. Ils sont habités par des Tevoda ayant six mille brasses de hauteur, une beauté admirable, la faculté de se transformer à volonté, de se déplacer dans l'éther, et vivant 9 millions de nos années humaines.

Ils entrent spontanément dans la vie à l'état d'adolescents et ne vieillissent pas.

Le terme de leur existence leur est annoncé par quatre signes qui modifient leur état normal : ils deviennent susceptibles de transpirer ; la malpropreté adhère à leur corps ; ils cessent de répandre des effluves embaumés ; leurs vêtements sont atteints par l'usure. Sept jours après l'apparition de ces signes, leurs corps se dissolvent dans l'air sans laisser aucune trace.

A la tête de ces quatre royaumes sont quatre rois, nommés respectivement : Virullhakkh, Virulpak, Kuvèro, Tohsârôth ; tous quatre sont subordonnés à Indra.

Le Taveaktengsa, résidence d'Indra, situé sur le sommet de Phnom Prah Somèr, se trouve à 48 mille yuch au dessus des Chadomohareachika. Il couvre un carré de 10 mille yuch de côté.

Les Tedova qui l'habitent ont la même taille que ceux des Chadomohareachika, prennent naissance et meurent de même ; mais ils vivent 36 millions d'années humaines.

Prah Eyso (Çiva) était, à l'origine, le roi du Taveaktengsa. Mais il ne fut pas fidèle à sa mission, l'orgueil de sa puissance lui ayant inspiré le désir de se substituer à Dieu. L'Esprit Suprême le subordonna alors à Indra, qui est le suzerain des rois régnant sur les quatre Chadomohareachika et le Taveaktengsa.

Ce dernier Paradis est aussi le lieu de résidence de Prah Norçay (Nârâyana ou Visnu).



La place Neyret en 1923.

La statue de la liberté de Hanoï

L'année 2004 marque le centenaire de la mort du sculpteur Auguste Bartholdi (Colmar 1834-Paris 1904), célèbre créateur de la statue de la Liberté de New-York. Il est aussi l'auteur du Lion de Belfort, des monuments à Vauban (Avallon), Vercingétorix (Clermont-Ferrand), Gambetta (Ville d'Avray), Diderot (Langres), Rouget de Lisle (Lons le Saunier), Washington et La Fayette (Paris).

A Auxerre, il a réalisé le beau monument funéraire de Paul Bert, premier Résident Général à Hanoï. Né à Auxerre en 1833, ce professeur de biologie à la Sorbonne devint ministre de l'Instruction Publique de Jules Ferry en 1881.

Le 27 janvier 1886 le Président Jules Grévy signa le décret qui faisait de l'Annam et du Tonkin un protectorat français. Le 31 janvier il nomma Résident Général à Hanoï Paul Bert, qui y arriva en avril. Très vite, celui-ci mit en route un grand nombre de réformes, essentiellement militaires mais aussi civiles (postes, chemins de fer, routes). Il décida qu'aurait lieu à Hanoï en 1887 une grande exposition des produits de l'Annam et du Tonkin. C'est pour cette manifestation internationale que le créateur de la statue de la Liberté en offrit une réduction à la ville de Hanoï. Ce bronze, de 3 mètres de hauteur, avait été

tiré à 75 exemplaires pour être vendus afin de participer au difficile financement du monument de New-York.

Cette réduction fut installée au bord du Petit Lac.

Paul Bert, victime d'une dysenterie, décéda le 11 novembre 1886. Un monument à sa mémoire, élevé en 1890, prit la place de la Liberté sur ce qui devint le square Paul Bert. La réduction de l'œuvre de Bartholdi fut alors placée au sommet de la Petite Pagode de l'île de la Tortue, au milieu du Petit Lac. Selon Arnauld Le Brusq, dans son livre « Vietnam, à travers l'architecture coloniale », l'installation de cette sculpture, d'esprit

très laïque, sur un monument religieux, souleva de nombreuses protestations. La bibliothèque des Arts Décoratifs à Paris conserve une photographie du Petit Lac que nous reproduisons avec son aimable autorisation.

Vers 1905 la réduction de la Liberté fut transférée non loin de là, place Neyret. Une carte postale ancienne la montre en 1923 (nous devons ce document à Alain Fabien, de Hanoï).

Elle y resta jusqu'en 1945, année où elle fut détruite par le Viêt-Minh, comme beaucoup d'autres monuments de Hanoï.

Roland Conilleau



La petite pagode en 1901.



Au-dessus du Taveaktengsa, quatre étages de royaumes paradisiaques flottent dans l'espace : le Paradis Yamear, à 84 mille yuch plus haut que le Taveaktengsa, habité par des Tevoda hauts de huit mille brasses, vivant 144 millions de nos années, soumis au roi Soyam ; le Paradis Dohseyda, dominant le précédent de 168 mille yuch, et gouverné par le roi Sândos ; les Tevoda y vivent 576 millions d'années. Le Paradis Nimearddey, à 42 mille yuch au-dessus, où les Tevoda, sous l'autorité du roi Nimmoroth, vivent 2 milliards 344 millions d'années. A 42 mille yuch plus haut encore flotte le Paradis Paronimidasahvodey, partagé en deux royaumes régis par le roi Parahimitdâsâvotdey et le roi Mearearchi, de puissance égale, régnant tous d'eux sur des Tevoda vivant 9 milliards 376 millions de nos années.

On ne saurait, sans sortir du cadre de cette rapide étude, rechercher le sens ésotérique de ces nombres et de leurs rapports entre eux.

A une distance échappant à toute mesure au-dessus de ces Paradis de Tevoda flottent dans l'espace seize étages habités par des Prah Prohm, êtres supérieurs ayant un corps, quatre faces, quatre ou six bras suivant la catégorie à laquelle ils appartiennent, insexués, n'éprouvant aucun besoin physique, vivant dans une immobilité absolue, « tels que les images du Buddha dans nos pagodes », disent les Khmèrs, sans jamais modifier la position, soit assise, soit debout, dans laquelle ils ont été créés, vivant de un tiers de kal à 16 mille kal ou périodes cosmiques s'étendant entre deux incendies universels.

Il ne paraît pas nécessaire de donner ici l'énumération des seize catégories de Prohm, qui n'ont point de chefs, n'ayant aucun besoin d'être gouvernés puisque, disent les Cambodgiens, ils n'ont pas à se procurer de nourriture, et qu'ils n'ont pas de femmes ; ce qui veut dire qu'ils n'ont aucune préoccupation matérielle, pas d'intérêts à défendre, donc point de contestations à régler.

Plus haut encore, existent quatre étages habités par les Prah Prohm arup (a privatif ; rup : forme matérielle). Ce sont des êtres complètement immatériels, en qui n'existe plus que l'aspiration d'atteindre le Prah Nipean ou Nirvâna.

Les enfers

En dessous de l'île du Chumpuv s'enfoncent les seize étages des enfers. Ils sont tous régis par un roi suprême, le Tevabot Yom (Yama).

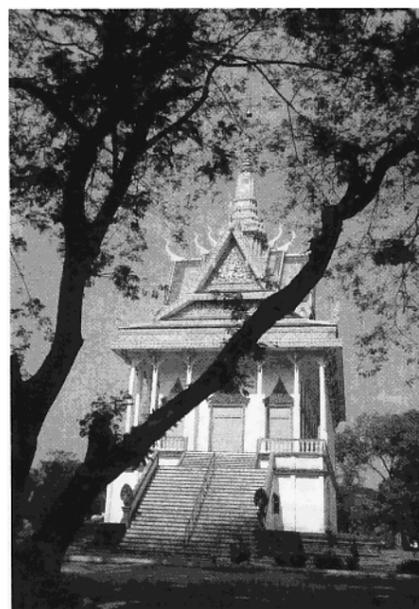
La royauté des enfers a été confiée à un Tevabot pour les raisons suivantes. Il est extrêmement difficile de prononcer avec une parfaite équité la peine de chacun. Un



être qui ne serait pas divin ne saurait suffire à cette tâche ; ils risqueraient d'agir par caprice, de se laisser corrompre ou fléchir par les supplications, de ne pas proportionner exactement le châtement à la faute commise. Un Tevabot a une intelligence céleste ; rien ne peut lui être caché, même au plus secret des cœurs ; sa droiture est absolue.

Yom est assisté de quatre grands juges, Kinhchânang, Enokkenhchânang, Chetâlokkâbal et Kalteva, et d'un nombre considérable de juges inférieurs.

Les seize étages de l'enfer, où les tourments sont de plus en plus terribles de l'un à l'autre, sont comparables au purgatoire, en ce sens que les peines n'y sont pas éternelles ; dans l'enfer Sanhchib, par exemple, le moins redoutable des seize étages, le séjour dure neuf millions d'années humaines. Dans le seizième enfer, les peines durent dix mille fois plus longtemps et sont dix mille fois plus graves ; mais elles prennent fin cependant.



L'espace manque ici pour décrire ces supplices, variant avec les fautes commises.

Sur la face inférieure du monde Chakrâval, se trouve l'enfer définitif, le Luk Kandâr, où n'existent que de l'eau plus froide que la glace, et des espaces totalement nus, où ne pénètre aucune trace de lumière, sauf au moment où un Bodhisatva prend naissance sur terre ; quand il atteint l'état de Buddha ; quand un buddha sort de la vie terrestre pour entrer au Prah Nipean (Nirvâna). Dans ces trois circonstances, le rayonnement du saint personnage illumine le Luk Kandâr pendant l'instant nécessaire aux condamnés pour se voir les uns les autres et prendre conscience de leur nombre. Ils vivent cramponnés par les ongles des mains et des pieds contre la face opposée de notre monde, « la tête pendant comme les chauves-souris ».

Cet enfer éternel est réservé aux parricides, aux suicidés, aux meurtriers de bonzes ou d'hommes adonnés à la vertu ; à ceux qui se sont acharnés contre le Buddha ou sa sainte religion.

Pour les suicidés cependant, certains textes contre-disent leur condamnation à l'enfer éternel, spécifiant qu'ils sont voués au suicide pendant cinq cents incarnations successives.

Les Génies

Notre monde est rempli de génies : mânes, lares, Arak ou génies domestiques, Khmoch et Ménut ou revenants, Mêsâr rappelant nos fées, Neakta génies champêtres ou forestiers, qu'il est souvent nécessaire de se concilier pour pénétrer impunément dans certains lieux dont, autrement, ils interdiraient l'accès.

Les génies sont souvent protecteurs ; peu d'entre eux sont très redoutables, la plupart se laissant fléchir moyennant quelques cérémonies propitiatoires.

De petits autels rustiques leur sont dédiés dans certains points de la forêt ; ils sont invoqués par les bateliers dans les passages dangereux ou pendant les tempêtes ; ils sont l'objet de menues offrandes, consistant principalement en riz et en baguettes d'encens.

Les superstitions sont extrêmement nombreuses et variées ; on ne saurait les énumérer ici.

Condition de l'homme

La vie terrestre n'est qu'un moment d'une longue existence jalonnée par des incarnations successives.

La condition de l'homme est régie par son kam (karman), conception assez difficile à saisir pour un esprit européen, et dont il est fort malaisé de formuler une

définition quelque peu précise. On tentera d'en donner une notion en l'appelant : la destinée résultant des actions accomplies au cours des vies successives.

La façon dont s'enchaînent ces vies successives n'est pas conçue par tous de la même manière ; les Cambodgiens qui se réclament de la pure doctrine bouddhique admettent qu'à l'instant même de la mort, l'âme se réincarne dans un nouveau corps, les existences terrestres se succédant en un tourbillon sans repos jusqu'au jour de l'anéantissement final.

Mais la croyance la plus répandue dans le peuple khmèr est bien différente : la vie terrestre est une épreuve, au sens propre du terme ; elle est infligée momentanément à l'âme pour permettre à Dieu de juger son état de développement réel.

La véritable existence se déroule en dehors de ce monde. Mais, dans son état normal, l'âme ayant connaissance de tout son passé, de ses manifestations louables comme de ses fautes, des sanctions résultant des unes et des autres, est trop avertie pour se laisser entraîner par ses mauvais penchants.

Pour que sa valeur intrinsèque puisse être éprouvée, elle est envoyée s'incarner sur la terre, où l'état grossier qu'elle revêt la prive momentanément de tout souvenir, où, par suite, elle est livrée à ses tendances propres et agit en conséquence.

Cette expérience faite, l'âme est appelée soit à subir dans l'étage approprié de l'enfer la peine que méritent ses fautes, ce qui explique la durée limitée du séjour en enfer tel qu'il a été exposé plus haut, soit à jouir dans un état bienheureux du fruit de ses mérites.

L'une ou l'autre de ces existences extra terrestres prendra fin pour une nouvelle épreuve terrestre. Une âme ayant séjourné aux enfers peut, après une réincarnation, atteindre à la vie bienheureuse si, dans cette existence, elle a montré que la peine subie a suffi à la ramener au bien ; une âme ayant participé à la vie bienheureuse peut redescendre en enfer si l'épreuve renouvelée la fait reconnaître indigne des faveurs qui lui ont été accordées.

La vie terrestre est une dans son essence ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre les conditions humaine, animale ou végétale ; les contes khmèrs décrivent constamment des êtres qui, pour une raison ou pour une autre, revêtent successivement les trois formes ; ce n'est pas forcément une déchéance pour une âme qui a habité un corps humain de se réincarner dans une forme animale ou dans une plante.

Au moment de se séparer de son enveloppe terrestre, l'âme est libre de choisir l'état dans lequel elle reviendra dans ce monde ; mais le désir qu'elle exprime

s'accomplira à ses risques et périls. Cela veut dire que si elle choisit une condition au-dessus de ses capacités, elle s'exposera, ayant assumé des responsabilités qu'elle ne saurait satisfaire, à faillir à ses obligations et à ses devoirs, commettant des fautes d'autant plus lourdes que sera plus grande la disproportion entre sa valeur et la situation qu'elle aura voulu occuper ; elle subira les peines qu'elles aura ainsi méritées.

On a vu quels sont les crimes entraînant l'enfer irrémédiable.

Les âmes qui ne tombent pas dans cette extrémité doivent, d'existence en existence terrestre, justifier d'une épuration s'affinant de plus en plus, jusqu'au moment où l'épreuve n'est plus nécessaire ; alors elles cessent de se réincarner.

Les Cambodgiens admettent que, pour atteindre une élévation suffisante, il est indispensable de terminer le cycle des vies terrestres dans l'état monastique.

Les Khmèrs qui admettent la réincarnation immédiate au moment même de la mort, font souvent, par là même, abstraction des séjours en enfer comme fruit des péchés commis dans chaque existence terrestre. Pour eux, la punition de la faute réside dans le fait que la faute a été commise. C'est une théorie analogue qui est exprimée par le « Pier » ou réflexion de la faute sur son auteur. Aucune action, bonne ou mauvaise, ne s'efface ou ne se rachète ;

l'âme traîne éternellement après elle toutes ses manifestations passées.

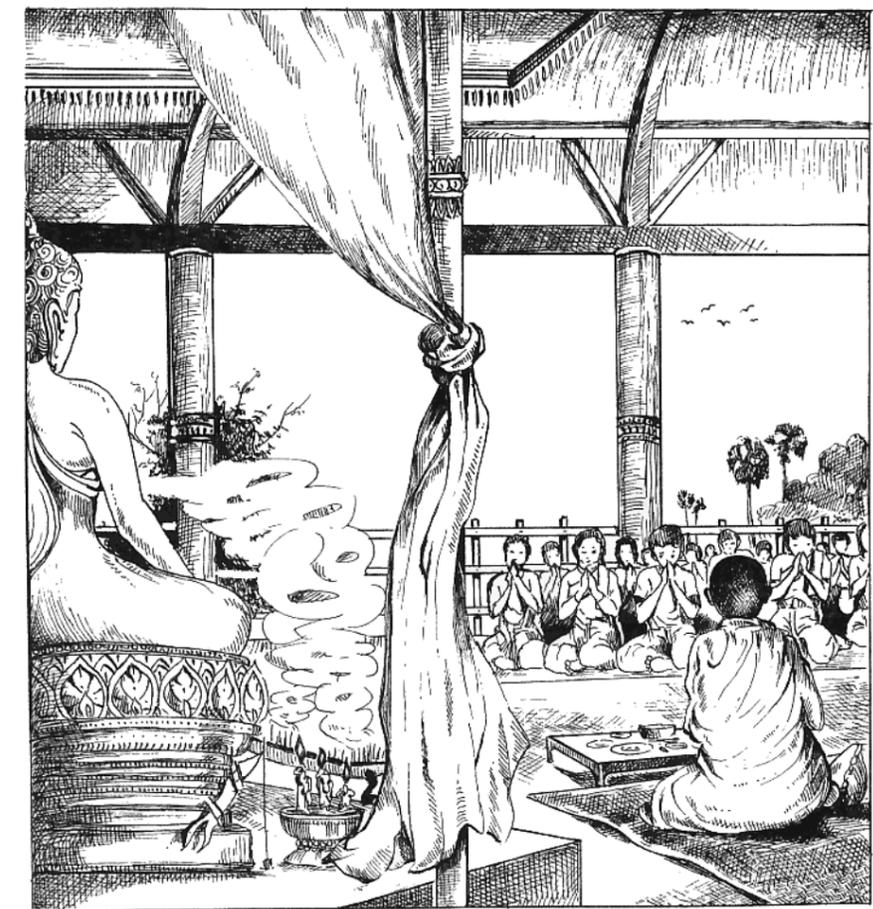
De ce très rapide et sommaire résumé, il résulte que chaque être vivant se trouve dans la condition que lui permet le degré d'évolution de son âme. Il doit donc accepter la situation qu'il occupe sur la terre, car elle lui est assignée par la justice divine.

La création de l'homme

Après le dernier incendie universel, suivi d'un déluge qui couvrit entièrement les mondes terrestres, les Monts Yukânthor, le Prah Somèr, les Paradis supérieurs de Tevoda et les trois étages inférieurs du Paradis des Prah Prohm, toute vie était détruite, aussi bien dans un monde Chakrâval que dans les trois autres mondes terrestres.

Une fois reconstituées les îles Chumpuv, Borviti, Odâkâro, et Amârkuryeani, Dieu désigna huit Prah Prohm pour être les gardiens de ces quatre mondes, deux de ces divins personnages prirent possession de chacune des îles.

Les Prohm, habitant les régions destinées aux hommes, mangèrent des fruits de la terre ; aussitôt, ils perdirent leur état divin ; dans chacun des mondes, ils devinrent sexués, se transformant l'un en homme, l'autre en femme ; de ce couple primordial naquirent les habitants qui peuplèrent les quatre divisions de la terre.



LE DIABLE AUX TROIS MILLE YEUX

Le Tao taï de Weï Haï Weï était aussi exempt de soucis qu'un mandarin militaire chinois peut l'être par une belle soirée de mai 1898, si lumineuse qu'il semblait que le soleil ne pût se décider à laisser les terreurs de la nuit remplacer sur les fertiles terres du Chantong la joie qu'il leur avait prodiguée tout le jour.

Il savait que les rouges diables de la mer (les Anglais) avaient, ce jour-là, hissé en bonne place, avec les solennités et réjouissances habituelles, le pavillon de leur pays sur l'île Liou Koung qui barre la rade, et sur la zone littorale que le Fils du Ciel leur avait donnée à bail pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Aucun froissement, plus grave que quelques solides bourrades et taloches de matelots, n'avait été signalé entre eux et les indigènes. Tout était donc pour le mieux.

Il faisait bon vivre. Aussi, nonobstant son bouton de rubis de docteur ès sciences militaires, le digne mandarin, après avoir, du haut de son perron, regardé monter dans l'ombre naissante les serpents de feu des premières fusées du feu d'artifice tiré de Liou Koung pour clôturer la fête, s'empressa d'aller recevoir des danseuses et quelques gros négociants de la ville qu'il avait conviés pour solenniser à sa manière, cette journée mémorable.

Trois heures plus tard, le défilé des services interminables d'un repas chinois durait encore. Mais l'étiquette avait été mise de côté. Aucun des convives ne s'était retiré au cinquième ou sixième plat. Les bouteilles de champagne, de bordeaux et de cognac circulaient à la ronde, et les danseuses, assises à côté des invités du Tao taï, les aidaient à y faire largement honneur.

On jouait à un jeu que les femmes chinoises affectionnent particulièrement. Chacune lance sa main au nez du partenaire qu'elle provoque et celui-ci doit dire immédiatement combien elle a de doigts dépliés. Or, avec leurs longs doigts fuselés et vermiciformes, les Chinoises ont bien des facilités pour tricher ; il est extrêmement rare que l'œil le plus subtil puisse les surprendre. Dans la circonstance personne n'y voyait plus bien clair et les pièces blanches marquées d'un dragon tortueux s'entassaient dans les petites bourses de soie attachées aux poignets des ballerines. Aucun des hommes n'avait gagné encore. Tous payaient successivement avec entrain les amendes que le Tao taï, rouge comme le soleil levant, prononçait avec des quintes de rire qui donnaient à ses convives le diapas.

Dans ce tapage, on n'aurait point entendu vibrer l'arc de Kouang Teï, le dieu de la guerre, qui renverse des armées sous le vent de sa détente !

Néanmoins, tout à coup, pendant un de ces brefs silences que les plus intrépides « vide-bouteille », à l'instar des combattants d'une bataille, emploient à reprendre haleine, la salle du festin, retirée au fond du yamen, s'emplit d'une rumeur confuse et puissante. La mer était trop loin ; la nuit était douce et sans vent. Que pouvait être ce hourvari de notes aiguës courant comme des arpèges sur le grondement continu d'un accompagnement de contrebasse ? Deux syllabes se détachaient en dominantes : « Tao taï ! Tao taï ! » C'était l'émeute.

Mais le digne docteur ès sciences militaires n'était pas homme à écourter une orgie pour un aussi mince événement. Plus hilare que jamais, et avec la dignité familière aux ivrognes, il avait ôté son bonnet et l'empoignant par le bouton de rubis, il en frappait la table à coups redoublés, comme d'une cymbale, en criant à tue-tête : « Boy ! Du champagne ! Tu as perdu, Siao yu ! Tu dis que tu es une femme ?... Tant mieux ! Jusqu'ici toutes vous avez toujours gagné ! Paie et bois une tasse de cognac ! — Allons ! You ki, tiens-toi mieux ! Tu vas rouler sous ta chaise, malheureux ! N'as-tu pas honte de porter le champagne et le cognac moins bien que des femmes ? — Ne faites pas attention à ce vil ramassis de braillards !... Et tenez... Écoutez comme les soldats cognent ! Décidément les manches de hallebardes, quand ils sont dextrement et vigoureusement maniés, contiennent les raisonnements les plus persuasifs et le sédatif le plus efficace des émeutes ! — Par le grand dragon, nous irons tout à l'heure voir ramasser les éclopés, et pour nous divertir, je ferai mettre sur leurs contusions une compresse de coups de bambou !... »

Mais loin de diminuer, le tumulte augmentait, et devenait de plus en plus distinct. On entendait une grêle de coups tantôt secs et suivis d'un éboulement de tuiles, tantôt graves et prolongés, comme les gémissements d'une porte attaquée par un bélier. Et cela se rapprochait. L'attaque refoulait la défense de cour en cour.

Toute maison chinoise est invariablement pourvue d'une porte de derrière, suprême espoir et suprême pensée des vaillants qui ont résisté suffisamment pour « sauver la face » et n'ont plus, pour satisfaire à tous leurs devoirs qu'à mettre en sûreté les pères de leurs enfants.

L'entrée, sans cérémonie, à travers le treillage tapissé de papier, d'une brique lancée par une poigne vigoureuse dans la salle du banquet, rendit ce souvenir, avec un peu de lucidité, aux ivrognes qui s'y attardaient, et tous coururent, le Tao taï en tête, vers le coin où ils savaient devoir trouver la clef des champs.

Mais, à peine le panneau tutélaire ouvrant sur l'arrière cour du yamen fut-il écarté, que la bande titubante s'effondra sur les nattes, en reconnaissant que, là aussi, l'émeute livrait un assaut, moins bruyant, mais peut-être plus dangereux que l'autre !

Un seul moyen de salut restait : faire face au danger.

*
* *

Alors le Tao taï, tout à fait dégrisé, laissant ses convives blottis sous la table et dans les coins noirs de l'arrière-cour, rajusta sa robe et marcha à l'ennemi.

Il était temps ! Les gardes pliaient sous la poussée formidable des émeutiers. Les gonds inférieurs de la dernière porte tenaient seuls, encore un peu. Et, comme s'ils avaient su que la voix des peuples ne doit être empêchée par aucun obstacle d'arriver aux oreilles des représentants du Fils du Ciel, au moment où le Tao taï parut sur le perron qui dominait la cour, ils cédèrent et les gardes reculèrent en hurlant.

Les « sujets » firent alors une entrée totalement dépourvue de décorum, en capilotade grouillante étalée sur les vantaux renversés, et foulée sous les pieds des assaillants qui se pressaient en arrière des premiers rangs.

Le Tao taï mit à profit la lutte entre écrasés et écraseurs pour rallier ses sbires et les masser, hallebardes croisées, au bas des degrés. Il eut même un moment la pensée de recourir une fois de plus aux syllogismes de bois tirés du manche des armes... Mais la contenance de la foule était si menaçante que le digne homme comprit qu'il lui fournirait ainsi le prétexte qu'elle attendait pour étendre jusqu'à son auguste personne le cours de ses attentats. Et alors, à Chinois, Chinois et demi ! Enflant sa voix et ouvrant en envergure d'aigle les larges manches de sa robe, il débita, avec la solennelle lenteur d'un lettré auquel sont familiers les textes vieux de trois mille ans : « Quel vent de folie a pu soudainement frapper les fidèles sujets et les écarter des voies du devoir au point de les exciter à jeter, par des désordres sacrilèges, les ombres de la discorde sur un jour sanctifié par un acte de leur Empereur ? »

Du milieu de la foule, un vieillard se dégagea, soutenu sous les épaules par deux jeunes garçons, et sans hésiter, il répondit



Par une belle soirée de mai 1898, il faisait bon vivre pour le digne mandarin...

au Tao taï : « Ce n'est pas un vent de folie qui nous arrache au sol sur lequel nous avons vécu et dans le sein duquel nous espérons tous dormir notre dernier sommeil. C'est la vue du signe révélateur de l'accomplissement des temps pour le Chantong. La guerre, la peste et la famine vont désoler notre province et moissonner tout son peuple en quelques jours. Le diable aux trois mille yeux, dont la venue doit, selon les prophéties, précéder de peu ces fléaux, nous est apparu ce soir. Il est tombé à Hiao Haha, près des tombes de nos ancêtres, morts aux temps bienheureux de la dynastie des Ming. Nous l'avons tous vu ! »

Dans la foule qui l'enserrait, un long frisson courut.

« C'est, continua-t-il, une pauvre veuve qui l'a vu la première. Elle longeait la laisse du flot à la nuit tombante et se hâtait de ramasser le bois que la mer y rejette, afin de pouvoir rentrer à son logis avec son fagot avant que l'obscurité fût complète. Tout à coup, il lui parût que, loin d'être obligée de tâtonner, elle voyait de plus en plus clair. Surprise, elle leva les yeux au ciel, et l'effroyable signe lui apparut. Au milieu d'un brasier dont l'éclat remplaçait le jour, émettant des flammes vertes et rouges de sa gueule, de son corps et même de ses pattes et de ses ailes couvertes d'yeux pareils à des soupiraux de fournaise, un énorme dragon volait de la mer vers la terre, chevauché par un horrible génie, également couvert d'yeux flamboyants, et dont le bras convulsif brandissait un trident aux longues pointes acérées, tandis que sa bouche garnie de râteliers de dents de requin, grinçait et claquait avec un fracas qui glaça d'épouvante la pauvre veuve. Elle voulut crier, s'élançant vers notre village pour nous donner l'alarme et sauver son fils unique, encore tout petit, qui dormait dans son berceau. Mais la terreur avait comme suspendu la vie dans ses membres. Elle tomba sur le sable, et quand, revenue à elle, elle put se traîner jusqu'à Hiao

Haha, elle trouva tous nos chariots attelés, chargés de nos familles et de nos biens. La leur surnaturelle nous avait fait abandonner le repas du soir. Nous avions tous vu le sinistre messenger de mort passer au-dessus de nos maisons et descendre tout doucement dans le bois qui couvre les dernières pentes de notre colline. Il y est embusqué. Il guette notre sommeil. C'est par nous qu'il veut commencer le carnage !... Non ! nous ne sommes pas des révoltés ! Nous sommes des sujets paisibles et fidèles ! Mais nous ne voulons pas mourir ! Nous voulons fuir sans délai cette contrée vouée, nous ne savons pourquoi, aux vengeances du ciel ! Ce n'est pas nous qui y avons établi les diables rouges de la mer ! Des jonques ! Des jonques ! ou la mort ! — Oui ! Oui ! Des jonques ! Des jonques ! Et tout de suite », hurlèrent les paysans entassés derrière leur doyen. Et, en même temps, dans les trois cours, dans la large rue, s'élevait un orage de gémissements, de sanglots, de plaintes et de cris de femmes et d'enfants, mêlés de beuglements de bœufs et de grincements de chariots entrechoqués par leurs attelages apeurés.

Le Tao taï connaissait la légende, cause de cette bagarre. Il en comprenait parfaitement la stupidité. Mais il savait quelle foi aveugle, entêtée, professent les gens qui vivent de la charrue en ces niaiseries savamment vagues, et quel parti peuvent en tirer les habiles pasteurs des peuples. Il vit que cette masse pantelante était à sa merci, qu'elle lui apportait l'occasion tant attendue de conquérir un meilleur poste, et en un clin d'œil son parti fut pris.

« La prophétie », dit-il doctoralement, « a une fin que vous ne connaissez pas, ou que vous avez oubliée, et qui est celle-ci : « Tel sera le destin de Chantong, à moins qu'un magistrat, habitué à marcher droit dans les voies tracées par les écrits des Sages inspirés du Ciel, et qu'on nomma les Sept Empereurs, ne se lève pour le salut de son peuple, et n'extermine, dans un combat seul à seul, sous la lumière des constella-

On jouait à un jeu que les femmes chinoises affectionnent particulièrement.



tions protectrices, le monstre suscité par la méchanceté de Tchang Kouan (1). Ce magistrat, fidèle observateur des dictées d'en haut, vous l'avez ! Venez ! Retournons à Hiao Haha et vous verrez comment son bras fera justice du diable aux trois mille yeux ! »

*
* *

Toutes les foules passent aisément d'un extrême à l'autre, sous l'empire d'une habile suggestion. La nôtre fut retournée instantanément par l'aplomb du gouverneur, et moins d'une demi-heure plus tard, sortie tout entière de Weï Haï Weï, elle s'allongea sur le sentier raboteux de la plaine, derrière le Tao taï et sa garde.

Éclairée par des lanternes de papier, balancées au bout de baguettes flexibles par des enfants ou des femmes, elle figurait dans la campagne silencieuses et noire le glissement souple et lent du dragon aux trois mille yeux. Le prodige l'enveloppait toujours, et l'oppression de l'obscurité le rendait plus déprimant. Même pour trouver un trésor, aucun des paysans ne se fût écarté de la masse compacte formée par leurs allures moutonniers. Bien plus, en traversant Hiao Haha, aucun n'eut même la velléité de ne pas aller plus loin et de se mettre à l'abri derrière sa porte et ses murs. Tous ensemble, ils avaient peur, mais moins qu'isolés et chacun chez soi.

Pourtant, quand les premières lanternes obliquèrent à droite, à travers champs, dans une direction trop connue depuis quelques heures, le centre et l'arrière-garde faillirent tourner les talons. La frayeur seule les relança en avant, par une action réflexe synthétisée dans le mythe de Gribouille, humain, universel et vieux comme l'humanité. Les femmes elles-mêmes ne lâchèrent pas pied.

Enfin, quand devint distincte la masse du fourré que le monstre avait élu pour tanière, le Tao taï ordonna aux paysans de s'arrêter, et entouré de ses gardes, marcha vaillamment à un danger auquel il ne croyait pas. Pour compléter la mise en scène d'un duel héroïque en entrant sous bois il avait fait éteindre les lanternes, et s'amusait fort des soupirs et de la respiration haletante des poltrons qui l'entouraient. La brise nocturne s'était élevée ; elle chantait lugubre dans les ramures de quelques pins parasols et agitait les souples bouleaux en gestes bizarres, aussitôt répercutés par l'entrechoquement des pertuisanes dans les mains grelottantes des gardes.

Tout à coup, en débouchant dans une sorte de clairière, nos braves se trouvèrent nez à nez avec le cavalier diabolique et son effrayante monture. Ils planaient, à la hauteur des premières branches, l'un la gueule



« Ces deux dragons sont deux de ces monstres de toile peinte, bariolés d'écaillés éclatantes. Des hommes les portent, comme on voit sur notre gravure, au bout de bâtons fixés à la toile, au-dessus de leurs têtes, les font serpenter et bondir dans l'aire poussiéreuse, à la poursuite d'un autre homme porteur d'une grosse boule représentant la lune ; et c'est à qui rivalisera d'adresse et de vivacité, des dragons tendant leur gueule menaçante grande ouverte, et du porteur de lune, cherchant à sauver de leurs atteintes la balle qu'il tient pendue au bout d'une corde. »
C'est ce que pouvaient lire en juillet 1901 les lecteurs du journal L'Illustration sous cette gravure représentant le jeu de dragon très populaire en Chine, comme pour évacuer des peurs ancestrales. Des peurs que l'auteur de conte « Le Diable aux trois mille yeux » s'amuse à rendre bien présentes encore en 1898.

ouverte, l'autre le trident haut dégageant une lumière blanche suffisante pour éclairer leur voisinage immédiat, mais qui sidéra comme la foudre des esprits déjà frappés. Puis, soudain, dragon et diable, emportés par un coup de vent plus fort qui fit gémir le bois, s'abattirent et vinrent tomber presque sur la tête de leurs assaillants !

Ah ! Le taillis fut vite retraversé. Le Tao taï lui-même avait des ailes aux talons ! Hors d'haleine, ramant avec les bras pour fendre l'air plus vite, ses gardes et lui touchaient à peine la terre ! Ils tombèrent comme un obus dans l'épaisse colonne des gens de Hiao Haha ; ils la trouèrent, culbutant pêle-mêle chariots, bestiaux et paysans, ivres d'épouvante, et ne gardant même plus le sens obscur, instinctif, de la direction de Weï Haï Weï.

Derrière eux, les villageois, que leur profession n'obligeait pas à être braves, lancèrent leurs bœufs droit devant eux et se prirent à fuir éperdument, sans savoir où ! Les uns couraient en tournant le dos à leur maison ; les autres, paralysés par la terreur, s'effondraient dans la poussière du chemin ou dans le creux de quelque sillon, la face à terre, incapables d'aller plus loin et attendant passivement la mort.

« - Holà ! Halte ! Qu'est-ce que c'est que cela ? Halte ! Soldats, barrez la route, et ne laissez passer personne ! », cria en anglais, rapidement, mais avec la précision du sang-froid et du courage une voix sonore et ferme, qui résonnait dans l'ombre dense avec la vibration impressionnante d'un gong.

Mais le pauvre Tao taï et ses acolytes étaient trop lancés, trop rapprochés et trop

hors d'eux-mêmes pour pouvoir obéir. Et ce fut grand dommage, car chacun d'eux fut servi selon son grade. Les soldats reçurent une leçon gratuite de mousquetaire au fusil, qui aurait pu leur être bien utile, un jour à venir, s'ils avaient eu les moyens d'observer la façon des coups. Le Tao taï, lui, croisa un coup de crosse et inclina sa dignité beaucoup plus bas que d'habitude. Heureusement la nuit était fort noire, et lui seul sut que s'il avait perdu ou endommagé quelque chose de lui-même, ce n'était pas la face !

Enfin, à force de s'épaissir par de nouvelles jonchées de fuyards, le barrage improvisé arrêta la déroute, et on put s'expliquer. La patrouille anglaise avait été envoyée pour se rendre compte des motifs de la promenade aux lanternes de Weï Haï

Weï à Hiao Haha, qui avait jeté l'alarme dans tous les postes de la plaine.

L'officier riait aux larmes en écoutant l'odyssée de ces couards, et sacrait des damned brutes (maudites brutes), entrecoupés de scilly thing ! (sotte affaire !) et de funny thing ! (cocasse aventure !).

Enfin il reconquit son flegme et, sommairement, déclara au Tao taï qu'il se chargeait au nom de la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes et Protectrice de la Chine, de faire justice du monstre qui menaçait des suprêmes catastrophes les peuples de sa nouvelle possession.

Il n'oublia pas de faire encadrer par ses hommes les pauvres Chinois moulus de coups et encore à moitié morts de peur et, torches allumées, les força à marcher avec

lui vers le fourré témoin de leur lamentable déroute.

À la lueur des résines, ils purent contempler de nouveau le géant au trident, le monstre à la gueule béante... étalés sur l'herbe de la clairière.

Et l'officier anglais de dire tranquillement : « Tenez ! Regardez ce qui vous a fait une telle peur ! » Et d'une main il empoigna le cavalier et sa monture et, de l'autre, tirant l'épinglette dont il débourait sa pipe, il leur en donna quelques coups.

Instantanément, il n'eut plus au bout des doigts qu'une longue loque grisâtre, flasque, uniforme.

« Vous avez pris, dit-il, pour un génie destructeur un groupe en baudruche, que nos soldats ont muni de petits accumulateurs électriques et lancé pendant le feu d'artifice de Liou Koung Tao. Le cavalier, c'est l'Angleterre, armée du trident, emblème de sa puissance sur les mers. Ce que vous croyiez un dragon, est tout simplement un dauphin, un marsouin ou une baleine !... Et maintenant, au revoir ! Et bonne nuit ! Rentrez vous coucher ! Et si vous ne dormez pas tranquilles, n'en accusez pas les génies ; ou du moins, pas celui-ci ! »

Et, sommairement, il lança : « Par le flanc droit ! En avant ! Marche ! » et se mit en devoir de regagner son poste. Mais il était écrit que cette nuit lui réservait encore une scène exilarante. Derrière son dos, littéralement, le tumulte et la mêlée recommencèrent avec plus de violence que jamais ! Tao taï, soldats et paysans se précipitèrent sur la baudruche dégonflée et une bataille épique décida du lot que chacun en garderait.

Le Tao taï sortit de la bagarre avec un œil tuméfié, mais, aussi, avec la tête du dragon et la petite lampe qui l'avait éclairée.

Jamais, ni lui ni personne parmi ses administrés ne voulut admettre qu'il n'avait pas conquis lui-même ce glorieux trophée, en pourfendant, à la lueur des constellations protectrices, le monstre précurseur des calamités prédestinées au Chantong.

Et le Conseil des Rites, auquel il adressa sur beau papier rouge le mensonge idéographié le plus éhonté que les vieillards de ce haut conseil aient jamais lu, trouva sans doute intérêt à l'imposer comme tradition authentique et vérifiée, car l'ingénieux Tao taï fut tiré de son poste obscur de Weï Haï Weï et envoyé dans une des grandes villes des bords du Fleuve Bleu.

Villetard de Laguérie
(Contes d'Extrême-Orient - Alcide Picard, 1911)

(1) Le satan du monde jaune.

Le lavage de cerveau dans les camps de prisonniers du Viêt Minh (1945-1954)

« Les mensonges écrits avec de l'encre ne sauraient obscurcir la vérité écrite avec du sang »

A l'instar de ce qui se passa dans tous les pays communistes, URSS et Chine en particulier, le lavage de cerveau fut pratiqué dans la plupart des camps de prisonniers du Viêt Minh. Les modalités varièrent en fonction des zones géographiques, des périodes de la guerre et de la nature de la population carcérale : européens, maghrébins, africains, asiatiques. Il eut sur les détenus un impact psychologique certain et causa la mort d'un grand nombre d'entre eux.

La doctrine de Marx à Hô Chi Minh

Le lavage de cerveau et les hommes qui le mirent en œuvre étaient imprégnés des doctrines du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien. Hô Chi Minh, Pham Van Dong, Le Duc Tho, Le Duan et Vo Nguyen Giap jouèrent un rôle clé dans la création en 1930 puis dans l'évolution du Parti Communiste Indochinois, le Lao Dong, rattaché au Komintern. Il donna naissance à une organisation patriotique, le « Viêt Nam doc lap dong minh hoï » dont la branche militaire devint le Viet Minh, qui canalisa et absorba tous les mouvements patriotiques à son profit.

S'inspirant des écrits de Mao Tsé Tung, « le grand frère chinois », Giap élaborera les règles de la prise en main et de l'exploitation des masses par la propagande. Il définit le lavage de cerveau comme le prosélytisme populaire du communisme, susceptible de retourner le peuple pour l'amener à détruire l'ordre ancien et à créer un monde nouveau. Pour pratiquer cette stratégie d'enrôlement des masses, il faut recruter des cadres entreprenants, intègres et convaincus, les can bôs. Le Dich Van sera chargé de l'action et du prosélytisme à l'égard de l'ennemi, et

se consacrera particulièrement aux prisonniers de toutes races et nationalités issus du CEFEO (Corps Expéditionnaire Français d'Extrême-Orient), ainsi qu'aux déserteurs provenant de celui-ci.

Ses principes d'action étaient tirés du Petit Livre Rouge de Mao qui prônait, pour convaincre progressivement une population neutre, de recourir à un mélange de terrorisme sélectif, d'intimidation, de persuasion et d'agitation massive.

En 1950, après la défaite de Tchang Kai Shek, la Chine de Mao, qui désormais borde le Tonkin, reconnaît le régime d'Hô Chi Minh, et va lui fournir une aide substantielle, en particulier des conseillers en rééducation. Fort de cette assistance nouvelle, Giap intensifie avec succès ses actions contre le CEFEO, qui se vide peu à peu de son sang.

Le nombre des militaires français capturés, répartis dans une centaine de lieux de détention, s'éleva à 37 979 dont 28 % seulement survivront, soit 10 754. Leur mortalité sera donc très supérieure à celle des camps d'extermination nazis considérés comme la honte de l'humanité. Le niveau des effectifs ne cessa de fondre en dépit de la constante arrivée de nouveaux captifs, qui ne parvenait pas à compenser la forte mortalité journalière.

L'organisation des camps fut la tâche du « Bureau central des prisonniers de guerre », département ministériel (Khu) intégré au Ministère de la Défense et chargé de tirer le meilleur parti de ces « otages », qualifiés « d'hôtes forcés de l'accueillant peuple vietnamien ».

Un journaliste français, Léo Figuières, membre du Bureau Central du PCF, envoyé au Tonkin en octobre 1950, conseilla de sauvegarder ce patrimoine humain pour l'utiliser le jour venu comme monnaie d'échange et favoriser ainsi des contacts suscep-

tibles d'ouvrir la voie à des pourparlers de paix. Il proposa aussi de l'inoculer au corps expéditionnaire par petites doses savamment calculées, sous forme de convertis au combat pour la paix libérés de façon inconditionnelle.

Le Dich Van

En charge de l'action psychologique à l'encontre de l'ennemi, au sein de son dispositif, le Dich Van met en œuvre les actions de formation et de rééducation, ainsi que celles de la persuasion morale, auprès des prisonniers de guerre (appelés tu binh), en appliquant un principe simple : exclure tout esprit d'humanité.

La doctrine fut mise au point avec la participation déterminante du PCF, qui envoya de nombreuses délégations au Tonkin et y maintint des permanents. Il suggéra les données de l'endoctrinement et de la persuasion, les notions d'homme nouveau et de combattant de la paix devant aboutir aux libérations inconditionnelles.

Maurice Thorez était conscient du bénéfice à en tirer. Il délégua en permanence dans le maquis un certain André, qui y joua un rôle modérateur. La liaison avec le Lao Dong fut maintenue par de nombreuses délégations parmi lesquelles doit être citée l'Union des Femmes Françaises, qui garda un contact étroit avec le Viêt Minh à Prague.

Ainsi le PCF joua un rôle essentiel, non seulement dans la conception, mais aussi dans l'exécution du lavage de cerveau, ce qui explique sa parfaite adaptation aux mentalités françaises et partant sa redoutable efficacité. Georges Boudarel en sera un excellent exemple.

La ligne politique fut définie entre 1950 et 1952, avec la participation des conseillers français et chinois. Elle

retint trois idées majeures : la clémence du Président Hô Chi Minh, le combat pour la paix et le rapatriement du Corps Expéditionnaire. Ceci impliquait l'usage constant de l'autocritique et le principe de la responsabilité collective, la hiérarchie et le groupe faisant confiance aux prisonniers, au lieu de les châtier pour leurs crimes.

En contrepartie, toute tentative d'évasion était considérée comme une trahison de cette confiance et une désertion déshonorante du camp de la paix ; elle méritait un châtiment exemplaire : la peine de mort. Il fut appliqué au commandant de Cointet et au lieutenant Chaminadas fusillés à Tuyen Quang en 1951 après l'échec de leur évasion.

Dès lors étaient créées les conditions de la dépersonnalisation de l'individu qui, privé de ses repères, était amené à s'identifier à la masse, et à porter ses jugements en fonction des tendances de celle-ci, évidemment manipulée par le can bô. Le groupe secrétait ainsi sa propre police interne entraînant, sans déviance possible, l'individu sur la voie du combat pour la paix dont dépendait la fin du conflit, c'est-à-dire le rapatriement si ardemment souhaité. Entre temps pouvait survenir pour les plus méritants une libération inconditionnelle anticipée. Les esprits déboussolés devenaient hallucinés par le mirage de la libération condition de leur survie.

S'inspirant des expériences soviétique et chinoise, le Tong Bô définit la durée de rééducation nécessaire à l'obtention d'un résultat tangible : 12 à 18 mois pour un homme du rang ; 18 à 24 pour un sous-officier ; deux à trois ans pour un officier. Quant aux « réfractaires », dits « irréductibles », ils étaient inutiles et dangereux, et devaient être impitoyablement éliminés. L'effarante mortalité contraignit le Dich Van à revoir à la baisse ces normes, car elles dépassaient largement l'espérance de vie du prisonnier moyen : six à neuf mois pour un européen !

Nul n'a le droit de juger les réactions des gens à ce traitement s'il ne l'a lui-même subi, et connu les horreurs de la vie carcérale où, selon Jean-Jacques Beucler : « La pénurie, le climat et la désespérance suffirent à détruire les corps les plus robustes et les âmes les mieux trempées ».

Tout au long du conflit, des prisonniers de tous grades et nationalités furent libérés individuellement ou collectivement, dans les lieux les plus divers et des conditions toujours différentes.

Buts, méthodes, slogans, fêtes, héros et liturgie marxistes

Buts majeurs : amener les prisonniers à épouser la cause qu'ils étaient venus combattre ; les engager dans la lutte pour la paix et le rapatriement du CEFEO ; les convertir au communisme ; les convaincre de la juste cause du Viêt Nam.

Les libérations inconditionnelles visaient trois objectifs : « inoculer » ces convertis devenus pacifistes dans les rangs du CEFEO pour amoindrir sa combativité ; donner au Viêt Minh magnanime une dimension internationale en prouvant son humanisme ; se débarrasser des bouches inutiles.

Les méthodes étaient héritées des expériences nazies, soviétiques, chinoises et fascistes qui avaient mis en pratique les techniques de conditionnement, de manipulation et d'endoctrinement des masses.

Citons : la coupure totale avec le milieu initial créant l'isolement absolu ; l'abolition des grades et des références morales ou sociales ; la délation érigée en règle et considérée comme un devoir ; la répétition incessante des arguments et slogans ; la critique et l'autocritique ; la mauvaise conscience éveillée chez tous ; le mirage de la libération ; l'idéal du dépassement des normes ; le chantage à la mort, chacun sachant son espérance de vie limitée.

Les slogans sont ceux, bien éculés, du PCF et du parti communiste soviétique : la sale guerre, l'impérialisme sanguinaire, le colonialisme exploiteur, avide et perfide, le capitalisme égoïste, le socialisme généreux, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Les héros de l'émancipation de l'homme, les bienfaiteurs de l'humanité sont évidemment : Marx, Engels, Lénine, Staline, Mao Tsé Tung, Hô Chi Minh, mais aussi : Henri Martin, Raymond Dienne, Eugénie Cotton, Jeanette Veermersch, ces figures momentanées du PCF. Sont cités aussi : Maurice Thorez, Jacques Duclos, le ménage Joliot-Curie, les marins des cuirassés Potemkine et Aurora, les mutins de la mer noire, André Marty... jusqu'à sa disgrâce.

La dynamique révolutionnaire est sans cesse attisée par des fêtes, meetings, cérémonies, anniversaires, célébrations de toutes sortes, où le grandiose se mêle au grotesque. Ces rassemblements sont ponctués de discours, déclarations spontanées, mani-

festes émanant des captifs mandatés par la masse, de slogans répétés en chœur, de chants et tout spécialement l'Internationale, de litanies rappelant les hauts faits des héros, tel Lé Ong Phong personnage historique. Tout ce rituel donne naissance à une phraséologie conventionnelle parfois cocasse résultant de la formation primaire des can bôs et de leur piètre connaissance du français. Elle est inspirée des thèmes chers à l'Humanité, le journal du PCF.

L'ensemble de ces actions est animé par le can bô. Il vit journallement auprès des prisonniers, les connaît, les note, suscite leur engagement dans la lutte, écoute les délateurs, manipule ses agents, isole les nouveaux arrivants pour les empêcher de répandre de « fausses nouvelles ». Cadre de contact, il conduit la « rééducation ».

Parfois lui est adjoint un transfuge français. Ce fut le cas de Boudarel, présent au camp n°113 depuis février 1953 jusqu'en janvier 1954. Ses capacités d'action étaient immenses. Il jugeait en effet de la maturité socialiste des détenus, et par conséquent de leur aptitude à une éventuelle libération, dont dépendaient leurs ultimes chances de survie. Sans avoir à les brutaliser, il avait ainsi sur eux le pouvoir de vie ou de mort. Ses qualités intellectuelles et pédagogiques certaines le rendaient apte à cette sélection.

Notons que des femmes d'origine française, parfois prises en otages en 1946, collaborèrent au Dich Van. Ce fut le cas de madame Ben et de Camille Sigonnet au camp n°113 en 1951.

La plupart des Français, vaincus par l'oppression, finirent, à force de lassitude et de désespérance, par entrer dans le jeu des can bôs, sans même en prendre conscience, pour tenter de survivre.

Les légionnaires furent souvent traités à part et « condamnés » au rapatriement vers l'Europe communiste de l'Est, par la voie dite démocratique, c'est-à-dire la Chine. Ils la redoutaient car, une fois parvenus dans leurs pays, ils furent emprisonnés pour avoir trahi le camp socialiste.

Les soldats originaires des pays d'Afrique reçurent souvent une formation particulière destinée à les impliquer dans les futures luttes de libération des pays colonisés et asservis.

Quant aux ralliés à la cause de la paix, cités ici pour mémoire, ils furent l'objet des attentions du Dich Van, qu'ils aient été de véritables déserteurs (3 000 environ) ou de malheureux pri-

sonniers ayant accepté le statut de raliés, croyant ainsi améliorer leur sort. Tous connurent une mortalité identique à la nôtre.

Tous furent victimes « d'agressions psychologiques découlant d'une doctrine monstrueuse, appliquée par un État pratiquant une politique d'hégémonie idéologique et d'intolérance active ». Tous les éléments du génocide constituant le crime contre l'humanité furent réunis, tel que le définit la Convention des Nations Unies du 9 décembre 1948 : « Atteintes graves à l'intégrité physique et mentale du groupe ; soumission intentionnelle de celui-ci à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ».

Les chances de succès d'une éventuelle évasion étaient quasiment nulles, les risques immenses, et les conséquences d'un échec redoutables. Les distances, l'épuisement physique, l'environnement hostile (jungle et population), la menace constante des can bô, la délation ambiante, tout dissuadait le prisonnier de tenter l'aventure. De courageux camarades s'y risquèrent cependant ; bien peu réussirent. Repris, plusieurs furent fusillés, d'autres subirent d'affreux sévices pour l'exemple. Beaucoup de tu binh se résignèrent donc, la mort dans l'âme, à entrer dans le jeu de la libération inconditionnelle qui fut accordée avec parcimonie. Combien ne purent attendre cette échéance et moururent entre temps !

La vie journalière du captif : nuit et brouillard dans la brousse

La mise en condition

Elle s'opère en quelques semaines sous la houlette haineuse du can bô qui attise les rivalités et distille savamment les informations venues de l'extérieur, dont les captifs sont totalement coupés, sauf si sont arrivés des « nouveaux » qui d'ailleurs sont mis aussitôt en quarantaine ; ainsi ne peuvent-ils pas répandre de « fausses nouvelles ».

La rééducation journalière, permanente et lancinante, exploite l'épuisement physique et psychologique des détenus. La délation, la suspicion, le dénigrement et la trahison deviennent la règle qui isole le captif au sein même de la collectivité qu'il sent hostile. Selon le principe de base du marxis-

me, celle-ci a la priorité sur l'individu, dont les gestes sont susceptibles de lui nuire.

La mort fait rapidement son apparition. Elle apparaît comme une menace palpable, évidente, permanente, inséparable compagne. Elle sera un des plus puissants leviers de l'endoctrinement.

Le tu binh ressemble à un homme qui se noie. Or, le « bienveillant » can bô lui tend justement une main secourable : qui ne la saisirait ? Une libération inconditionnelle est possible pour ceux qui sauront se montrer coopératifs. Le mirage de la libération apparaît et va se transformer en hallucination.

Le prisonnier devient réceptif pour sortir de cet enfer qui risque de l'engloutir. Sans en avoir conscience, il va devenir stakhanoviste du combat pour la paix. Il a compris qu'il lui faut signer pour ne pas mourir. Le can bô a gagné.

Ignorant tout de la guerre révolutionnaire, le commandement français tarda à prendre conscience de cette situation inédite et à tirer les enseignements de l'expérience vécue et racontée par les premiers libérés. On les mit en quarantaine sans prendre la peine d'instruire les combattants du CEFEO de ce qui les menaçait en cas de capture.

Pourtant, depuis la révolution russe de 1917, on connaissait les méthodes du communisme relatives à la prise en main des masses. Dans nos écoles militaires, rien n'avait été fait pour préparer les cadres à affronter ce genre d'agression. Aussi les tu binh se trouvèrent-ils complètement démunis contre le traitement qui leur était infligé. Ils n'avaient rien à opposer à ce redoutable système. D'autant qu'ils s'étaient toujours sentis mal soutenus par un pouvoir politique qui de Paris menait la guerre sans conviction, à la petite semaine, miné par ses divisions et son instabilité. Giap l'avait écrit : les Occidentaux étaient forts matériellement, mais très faibles psychologiquement. Il fallait exploiter cette faiblesse. Les prisonniers offraient un terrain privilégié : les maladies, la faim, l'insalubrité tropicale et la perspective d'une mort à brève échéance les rendaient malléables.

L'endoctrinement

Les conditions de la bonne volonté et de la réceptivité étant réalisées, le commissaire politique peut entreprendre son travail « salutaire ». Il commence par la création du « Comité de paix et de rapatriement », composé

de « délégués » élus par le peuple. A leur tour, ceux-ci élisent un secrétaire (terme typiquement marxiste), chargé de l'animation de la vie du camp et de la liaison avec la « Direction ». Celle-ci organise les cours politiques, non obligatoires mais auxquels il serait suicidaire de ne pas participer, puisque l'enjeu à terme est l'inscription sur la fameuse liste des futurs libérés, dont on parle sans cesse.

Au cours des séances sont réalisés les manifestes, élaborés sur des thèmes suggérés aux détenus. Ils sont rédigés à la suite d'interminables et oiseuses discussions ; chacun doit apporter sa pierre. Nul n'est tenu de les émarger ; mais malheur à celui qui s'abstiendrait de le faire.

Le premier manifeste du camp n°1, celui des officiers, date du 15 août 1951. Ceux du camp n°15, où croupissent sous-officiers et hommes de troupe, ne tardent pas à suivre. Aucune concertation n'ayant été possible, des deux côtés les conditions imposées aux détenus les avaient conduits aux mêmes analyses et conclusions.

Il leur faut signer ou mourir. De plus, si ces textes parviennent en Occident, ils seront un moyen de donner des nouvelles aux familles, et de tenter d'améliorer la situation des détenus qui auront ainsi témoigné de leur bonne volonté. Évidemment, à Hanoï, ils feront froncer les sourcils des États-Majors qui ignorent les conditions de vie dans les camps.

Ainsi, durant des mois vont se succéder cours politiques journaliers, veillées nocturnes, fêtes de toutes sortes, séances de critique et d'autocritique, sessions du tribunal du peuple, campagnes diverses, travaux de rédaction des aveux « spontanés » des atrocités commises ou inventées.

Les campagnes

D'inspiration chinoise, inventées par Mao et basées sur des thèmes d'intérêt général, elles visaient à secouer la torpeur qui gagnait les esprits angoissés et les corps épuisés, et à susciter des actions collectives : propreté, hygiène, éradication des poux, joie et gaieté, jardinage, extermination des mouches porteuses de maladies ; c'était une façon de manipuler la masse et d'exacerber les tensions et rivalités. S'y surpasser pouvait devenir un atout pour l'avenir, mais un moyen de gaspiller ses faibles forces.

Critique et autocritique

C'est un chef-d'œuvre de cynisme et d'oppression morale, imaginé par des

penseurs marxistes de génie ayant atteint le sommet du machiavélisme. Il représente un des aspects les plus hideux des méthodes de dépersonnalisation qui vinrent à bout de la résistance des captifs. Ceux-ci étaient condamnés à devenir réceptifs à la réforme des idées et à l'esprit révolutionnaire par la critique et l'autocritique, qui aboutissent à la rééducation réciproque des membres du groupe. Chacun doit être coupable puisqu'il est prisonnier. Donc il doit le reconnaître en faisant son autocritique, c'est-à-dire en avouant ses fautes en public et, conscient du tort causé à la collectivité, en demandant à celle-ci de décider pour lui d'un juste châtement. Ce dernier arrêté, le magnanime can bô le modèrera pour manifester la clémence du président Hô et du peuple. Le fautif exprimera alors sa reconnaissance, son repentir et son désir de s'amender et de se racheter.

La critique, elle, obéit à un processus différent et s'apparente à la délation pure et simple. Toute personne ayant eu connaissance d'une faute ou d'un manquement se doit de les dénoncer publiquement, à défaut de quoi elle en devient complice. La sanction du peuple, cette fois, est plus sévère, puisque le coupable n'a pas avoué spontanément en faisant son autocritique.

Ainsi les détenus se surveillaient mutuellement, se murant dans leur solitude, ne pouvant se confier à personne. La rééducation devenait l'œuvre de tous, et chacun se faisait le gardien et le moniteur de ses camarades, son obéissance étant le fruit de la délation soigneusement entretenue par les dirigeants du camp.

Elle aboutissait à la soumission de tous, car l'objectif secret du tu binh était de ne pas mourir avant l'hypothétique libération. La gangrène était partout. Ceci explique en particulier la difficulté des évasions, tous étant tenus, sous peine de sanction, d'en divulguer les préparatifs. Les captifs se surveillant eux-mêmes, il était possible d'économiser les effectifs consacrés à leur garde.

Le tribunal du peuple

Tout fait anodin, toute peccadille sont montés en épingle et transformés en événements majeurs et graves. La direction en a eu connaissance par ses indicateurs ou par le rapport spontané et louable d'un détenu. Alerté et vigilant, le peuple est rassemblé aussitôt et se constitue en tribunal pour juger le fautif sous la responsabilité du comité

de paix. Il n'y a pas d'avocat, seulement un procureur : le can bô. Dans son réquisitoire, il accuse la collectivité d'être responsable du manquement pour n'avoir pas su maintenir le coupable dans le droit chemin. Celui-ci fait alors son autocritique et réclame une juste sanction. Après en avoir discuté, puis une fois écoutés les accusateurs, dont la virulence témoigne de leur souci de se faire bien voir, le peuple vote à mains levées sous l'œil vigilant du can bô.

Très en vogue chez les marxistes, ce mode de votation impose à chacun de se déterminer en fonction de ce qu'attend de lui la collectivité orientée par le commissaire. Malheur à celui qui n'aurait pas levé la main !

L'anniversaire du 19 décembre : un jeûne volontaire de repentance. La mort de Staline : un deuil

Le 19 décembre 1946, le Viêt Minh avait rompu le « modus vivendi » (accord signé avec le gouvernement de Paris) et attaqué par surprise toutes les garnisons françaises « en réponse à leurs provocations ». Le jour anniversaire de ces événements était déclaré journée de jeûne volontaire et expiatoire pour tous les prisonniers, qui témoignaient aussi de leur contrition en participant à des meetings.

Il en fut de même pour la mort de Staline décédé le 5 mars 1953. Elle donna lieu à des scènes de deuil où le sérieux et le grotesque se mêlèrent au cours de cérémonies attristées et ferventes.

L'élection des futurs libérés

L'imminence d'une libération déclenche un processus machiavélique visant à tester la maturité politique des captifs et à épurer la liste en préparation, naturellement tenue secrète.

Tous les prisonniers sont invités à faire par écrit la confession de leurs crimes de guerre et des atrocités commises en leur présence, avec leur participation active ou passive. Chacun suivant son degré de « maturité socialiste » et son souci de se faire remarquer s'évertue à les décrire de son mieux.

Peu après, au cours d'un meeting dit des aveux spontanés, sont lues par le comité les meilleures copies et proclamés les héros de cette compétition dans le repentir.

Puis, au cours d'un rassemblement solennel regroupant la totalité de

l'effectif du camp, détenus et autorités, le can bô annonce, devant les prisonniers haletants, la décision du Président Hô se rendre à leurs familles les plus méritants combattants de la paix qui vont être désignés par un vote libre et démocratique de l'assemblée. Il donne alors lecture d'une liste de noms, s'arrêtant après chacun pour recueillir l'avis du peuple. A chaque appel tous les bras se lèvent. Comment agir autrement ? Ne pas acquiescer serait mettre en cause la vie d'un camarade, et en doute la sagesse du can bô et du Parti. Ce serait aussi faire preuve d'un manque de maturité socialiste et d'un esprit rétrograde.

Naturellement, aucun malade ne se trouve sur la liste, car la route va être longue et il y a lieu de cacher aux yeux de l'opinion internationale l'état sanitaire déplorable de la population carcérale. Sitôt sa lecture terminée, le can bô proclame : « Je prends acte de votre sage décision ».

Une parodie d'élection vient d'avoir lieu. La masse a bien été consultée, mais on lui a seulement demandé son assentiment. Le système d'oppression et de mystification a joué parfaitement son rôle. Mais la sinistre comédie ne s'arrêtait pas là. Des camarades libérés, devenus soudainement combattants de la paix et amis du peuple vietnamien, montaient à la tribune pour manifester leur gratitude et la fermeté de leur engagement. Bien plus, l'un d'eux venait affirmer sa « volonté de demander à bénéficier encore de la généreuse hospitalité du Vietnam pour continuer ici le combat pour la paix et œuvrer à la conversion de ceux qui restaient ». Ignorant que les Viets lui avaient mis le marché en mains, sans discussion possible, nous le prenions pour un traître ou pour un fou. Puis l'un de ceux qui restaient venait en leur nom proclamer « la sagesse du choix que venait de faire le peuple et la ferme volonté de tous de s'amender et de continuer ici la lutte contre les impérialistes et les bellicistes ». Ensuite, tous unis dans la même foi, prisonniers et gardiens entonnaient en chœur l'Internationale, poings levés !

Le calendrier s'était déroulé de façon implacable : annonce d'une libération et d'élections libres pour en désigner les bénéficiaires, séance des aveux spontanés permettant à la direction de tester la maturité socialiste de ceux qu'elle envisage de libérer, journée de jeûne expiatoire lui donnant la possibilité de mesurer la bonne volonté de tous, et finalement élections. Les prisonniers ont été eux-mêmes les

jouets, les victimes et les complices de ce système d'oppression psychologique qui les étouffe.

Dernière parodie de jugement : à nouveau le tribunal du peuple

La marche vers la liberté, une dizaine de jours environ, sera jalonnée de « fêtes d'amitié organisées spontanément par les populations accueillantes » des villages traversés.

La veille de l'arrivée aux lignes françaises, le can bô annonce soudainement qu'un prisonnier ayant commis une faute va devoir être jugé par le peuple qui aura à décider de la sanction à lui infliger.

Pour ces hommes épuisés qui sont presque arrivés au but après des mois de double jeu et de dissimulation, il n'y a même pas de dilemme, l'instinct de survie commande ! Puisque le vote est public et se fait à main levée, une seule sanction s'impose : le retour au camp du fautif, pour y expier son forfait et surtout y parfaire son éducation socialiste ; c'est-à-dire, la plupart du temps, pour y mourir. La condamnation est donc unanime et sans appel, et benoîtement le commissaire proclame simplement : « Je prends acte de votre sage décision ».

Ce scénario s'est produit dans la plupart des convois. L'objectif était double : de retour au camp, le puni et le commissaire annonçaient la nouvelle qui incitait les captifs à la sagesse, leur montrant que rien n'était jamais acquis. Sur le convoi de « libérés » soufflait jusqu'au dernier jour un salubre vent de terreur qui assurait la discipline. Georges Boudarel ne manqua pas d'appliquer judicieusement cette technique d'asservissement hideuse et subtile, évitant ainsi tout recours à la brutalité, inutile pour tuer un homme.

Dans d'autres cas, il fut demandé aux prisonniers d'ouvrir à des assaillants éventuels l'enceinte du poste français qui allait les recevoir, et même de participer à l'attaque de celui-ci.

La libération, les réprouvés

Tout au long du conflit eurent lieu des convois de libération aux noms évocateurs : « Henri Martin », « Raymonde Dienne » etc... Ainsi se présentèrent aux postes français des groupes d'individus hâves, crasseux, décharnés, véritables « zombies » (morts sortis du tombeau), parlant un langage abscons inconnu du CEFEO.

N'appréciant pas le problème à sa juste mesure mais redoutant la contagion, le commandement n'ouvrit pas les bras à ces hommes courageux. Il les traita en suspects, en réprouvés. On les isola dans des centres de repos chargés de les « désintoxiquer », où ils furent soumis aux enquêtes pointilleuses de la Sécurité Militaire.

De son côté, jusqu'au dernier jour du conflit, le Dich Van s'évertua à tromper les captifs sur leur sort et chercha à les endoctriner encore. Son œuvre perfide et néfaste se poursuivit au-delà de la paix, car il avait inoculé à tous un virus d'hostilité, d'inimitié et d'agressivité à l'égard de leurs semblables, qui agit encore cinquante ans après leur retour à la liberté.

Pour tous, la libération mêla la joie et l'amertume. Comment venir en aide à leurs camarades qui continuaient à mourir en captivité ? Deux moyens s'offraient. Le premier consistait à indiquer au commandement la position des camps pour qu'y soient effectués des parachutages de vivres, vêtements et médicaments. Les Viêts s'emparèrent de ces biens si rares, incitant les prisonniers à ne pas se laisser acheter par les colonialistes qui avaient violé leur espace aérien. Le deuxième, complexe et risqué, consistait à jouer le jeu de la conversion sincère pour inciter le Viêt Minh à poursuivre sa politique de libération inconditionnelle. Certains s'y brûlèrent les ailes.

Quant aux familles, il revint aux rescapés de les informer de la mort des multiples disparus et, pour sauvegarder leur moral, de les tromper sur les conditions réelles de vie de ceux qui étaient restés. Une fois encore il fallut mentir ; l'horreur et l'indicible ne se racontent pas.

L'ANAI exprime sa très vive reconnaissance au Général de Sesmaisons pour son analyse des cas de conscience des prisonniers du Viêt Minh.

Cette mise au point était d'autant plus nécessaire que les Éditions de l'Armée Populaire à Hanoï ont publié début avril 2004 un recueil des lettres écrites par les prisonniers français pour solliciter la clémence de Hô Chi Minh. Parfaitement insensible au ridicule, ce livre de 388 pages affirme : « Imprégnés de leur tradition humanitaire, de la politique de clémence et de la pensée du Président Hô Chi Minh, les Vietnamiens ont comprimé la haine pour traiter les prisonniers de façon indulgente. Ces derniers ont reçu des soins ainsi que des articles de première nécessité. Le Lieutenant Jean-Jacques Beucler n'a-t-il pas, lui-même, reconnu : « Ceci doit être unique dans les annales des prisonniers de tous les temps et lieux » ?

Rappelons à ce sujet le colloque sur Diên Biên Phu du 22 novembre 2003 (*). A la question « Pourquoi les prisonniers ont-ils été maltraités ? » le Général Trinh Vuong Hong avait répondu en brandissant un livre : « Le règlement militaire que voici prévoit que les prisonniers doivent être bien traités ; donc ils n'ont pas été maltraités ».

Général Guy Simon

(*) Bulletin de l'ANAI du 4^{ème} trimestre 2003 page 7

Conclusion

En réaction à l'oppression, il importait de jouer le jeu pour ne pas mourir avant d'avoir recouvré la liberté.

Certes, ceux qui tentèrent l'évasion traditionnelle sont dignes d'éloges ; bien peu réussirent. Mais que penser des libérations inconditionnelles ? Seuls ceux qui en ont connu les conditions peuvent en juger. Fuir ce monde kafkaïen fut non seulement un impérieux devoir militaire, mais aussi une nécessité vitale. Le choix du combat pour la paix en fut le moyen. Il nécessita un long aggiornamento car il ne correspondait en rien à notre éthique traditionnelle. La mortalité très importante incita les plus réfractaires à ouvrir les yeux et à exploiter au mieux les failles d'un système hideux et inédict qui les oppressait.

Partout les prisonniers firent la même analyse. Il fallait signer ou mourir, c'était l'unique dilemme. Nous étions au fond d'un puits, la voie était sans joie et sans choix. Le chemin à emprunter était malaisé, tortueux, très risqué et aléatoire du fait de la délation permanente et des faibles chances de survie. La plupart s'y engagèrent, bien peu parvinrent au but.

Ceux-là n'avaient pas trahi, ils avaient simplement sauvé leur vie en exploitant au mieux les circonstances et les failles d'un système concentrationnaire qui avait tenté de les étouffer. De plus ils avaient satisfait au règlement militaire qui prescrivait au captif de tout mettre en œuvre pour recouvrer la liberté, en lui laissant le choix du moyen.

Général Yves de Sesmaisons

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Pierre THACH SANG, 14 rue de Laghouat, 75018 Paris, ancien maréchal des logis chef au 5^e RAC à Saïgon de 1936 à 1942, ancien employé de la Mairie française de Bac Liêu de 1942 à 1945, recherche des témoins de sa captivité à Bac Lieu en 1945 du fait des Japonais, puis à Phuoc Long (Rach Gia) en 1946 du fait des Viêt Minh. Les témoignages des administrateurs de Bac Liêu le 9 mars 1945 seraient précieux : MM. SCHNEYDER, MALIN, VANEL, BERGIER, LEMONS, BARBE.

Madame Michelle LE COULS, 10 rue Lanada Huella, 29900 Concarneau, recherche toute personne ayant connu son père, le Caporal-Chef Jean LE BACCON, du 28^e BMTS, capturé le 15 mai 1950 à An Nong (Annam), décédé en février 1953 au camp n° 2 (Tonkin).

Madame Célia SCHMIERER, Vauban allée 8, D-79100 Freiburg im Breisgau, Allemagne, recherche son oncle, M. Bernard GRAVEAU, né en 1927, stationné à Ottersweier près de Bühl (Baden) en 1946-1947, parti pour l'Indochine en 1947.

Monsieur Maurice RANDOUX, 148 boulevard Berthier, 75017 Paris, recherche toute personne ayant connu son camarade, M. Raymond BAILLET, engagé à la Légion Étrangère sous le nom de Pierre FRICO, ayant servi en Indochine à la 13^e DBLE.

Madame Jeannette DENCAUSSE, 11 rue Théodore Lenôtre, 31500 Toulouse, a la joie d'annoncer qu'elle a retrouvé son frère (à Xiêng Kouang) et sa sœur (à Hanoï), dont elle avait été séparée par les Japonais en 1945.

Monsieur Jean-Marie DUPERRON, 12 rue Dunois, 75013 Paris, recherche tout renseignement sur les membres de l'équipage de la canonnière Francis Garnier, coulée dans le Mékong le 9 mars 1945.

Appel du Souvenir Indochinois
Afin d'établir l'inventaire des monuments, voies et sites dédiés à l'Indochine ou à des anciens d'Indochine, les adhérents et les amis sont invités à envoyer au siège national ou aux présidents de section les informations qu'ils pourraient recueillir.

COURRIER DES LECTEURS

De M. Fabrice BOUDET, Champmeslé, 61380 Soligny-la-Trappe

Je me permets de vous dire mon admiration et ma gratitude à vous qui savez perpétuer le souvenir. Bien que trop jeune pour avoir connu cette époque, je n'en suis que plus ému et plus reconnaissant envers le sacrifice et l'abnégation de ces héros trop souvent oubliés, de ces populations abandonnées. Sachez que même maintenant ils existent toujours dans le cœur de certains, que vos sacrifices ne sont pas, pour tous, oubliés et que vos souffrances, trop souvent occultées, ne demeurent pas dans l'oubli.

C'est donc avec respect que je me permets, en tant que « nouvelle » génération, de vous transmettre ma reconnaissance envers tous les sacrifices endurés. Oui, vous existez encore au travers de notre mémoire, et je fais serment d'éduquer mes enfants au souvenir et au respect, c'est bien la moindre des choses que je puisse faire. Tous ces mots ne sauraient traduire la totalité de mes sentiments, mais simplement me permettre de vous rendre l'hommage mérité, en mon nom propre et en celui de mes descendants. Merci.

De M. Robert PETILLON, 1 route de l'Île Grande, 22560 Pleumeur-Bodou

Revue inégalée à ce jour sur l'Indochine.

De l'Association LASAN ALDER, 4 bis rue des Frères Blais, 94200 Ivry-sur-Seine

Il y a 100 ans, le 15 mai 1904, l'école Lasan Binh Linh était ouverte à Huê sous le nom de « École Pellerin ». Elle était située sur une presqu'île bien poétique entourée des rivières des Parfums et de Phù Cam. Dès le début, l'établissement a formé des éléments ayant contribué grandement au service de la nation. Le Président Ngô dinh Diêm et ses frères ainsi que le Président Nguyễn van Thiêu sont sortis de cette école.

Après bien des vicissitudes, en 1974, lors du 70^e anniversaire de sa fondation, l'Institut des Frères au Vietnam y a affecté une équipe d'une dizaine de jeunes Frères pour essayer de restituer son dynamisme et son prestige d'antan. Tout allait pour le mieux.

Mais la chance n'est pas avec Huê ni avec l'école : le 26 mars 1975, Huê succombait sous la pression des communistes déferlant de la rivière Thach Han et l'école fermait pour se réfugier à Danang. Puis Danang tombait fin mars 1975, et Saïgon le 30 avril 1975. Peu de temps après, l'école était confisquée par l'État communiste comme les autres écoles privées au Vietnam puis confiée à

diverses entreprises gérées par l'État pour se livrer à des exploitations qui n'ont rien d'éducatif. Dernière « affaire » : Puisque Binh Linh est une si belle presqu'île idéale pour le tourisme, la grande maison principale à étages ayant formé tant de générations de jeunes si utiles au pays a été démolie pour construire un centre touristique pour « du fric ». Puis vint le tour de l'église et des maisons attenantes.

LSA exprime sa sympathie et sa tristesse aux anciens et amis de Lasan Binh Linh-Pellerin à l'occasion de ce 100^e anniversaire... Et il faut croire, comme partout en Europe de l'Est, que rien n'est « éternel »...

De M. BUI XUÂN QUANG, directeur de la revue « Vietnam Infos », 240 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Une bonne diffusion des articles de Vietnam Infos est un encouragement précieux pour notre travail.

De M. Bernard BECQUAERT, La Serrée, 31 avenue de Concoeur, 21700 Nuits-Saint-Georges

Je veux vous dire toute l'admiration que j'éprouve en lisant les éditoriaux du bulletin. Leurs analyses si pertinentes restituent vraiment les situations complexes que nous avons connues lors du conflit d'Indochine et donnent un éclairage de ce que fut ce long combat si méconnu en France. On ne peut que saluer l'effort de notre association pour nous acquitter de notre reconnaissance pour les plus oubliés, les Vietnamiens victimes du gel de leur pension. Enfin il semble que nous soyons sortis de ce long tunnel et que nous allons exister en pleine lumière.

De M. TRAN VAN THU, 20 rue Fondouze, 92160 Antony

Voici les noms (vietnamisés) des trois généraux chinois qui conseillaient les Viêt Minh à Diên Biên Phu : Trần Canh, La Quy Ba, Vy Quốc Thanh.

De M. Guy PAYER, 70 avenue Foch, 75116 Paris

A tous ceux qui sont morts pour rien, dont les corps sont restés dans les rizières, la jungle, les forêts d'Indochine, et que seuls leurs vieux camarades de combat et leurs familles pleurent et n'oublient pas.

Moi, qui ai vécu ce cauchemar et la détresse de l'oubli, le souvenir de cette tragédie reste dans mon cœur de 20 ans.

Pierre PELLISSIER -- Diên Biên Phu -- Éditions Perrin, 2004.

Voici le meilleur ouvrage de fond paru depuis cinquante ans sur Diên Biên Phu, ses prodromes et ses séquences. L'auteur commence par étudier la situation politique de 1953 et 1954 en France et en Indochine. La conduite de la guerre au Vietnam, en effet, n'est pas détachable de la fondation de l'Union Française ni du projet de Communauté Européenne de Défense. Le gouvernement ne résout pas cette contradiction, les chefs militaires ne classent pas leurs priorités. Protéger le Laos : oui, mais jusqu'à quand ? Attirer les forces viet-minh hors du delta tonkinois : oui, mais sans dégarner celui-ci.

L'histoire de la bataille est examinée jusque dans ses détails inédits. Les reconnaissances lointaines du début, le recueil manqué de la garnison de Lai Chau, le 5^e BPVN pris dans les flammes. La vie du camp pas encore retranché, les liaisons avec les villages thaïs où résident les familles des tirailleurs. L'encerclement par le Viêt Minh, qui construit des routes pour amener les canons et les généraux chinois. L'appui aérien et les pilotes privés américains. Le sous-encadrement des bataillons vietnamiens et nord-africains. La mauvaise organisation du terrain faute de matériaux. Les renforts parachutés à l'intérieur du camp seulement, les maquis extérieurs mal coordonnés, la colonne du Laos qui n'arrive pas. L'héroïsme de tous tout le temps, y compris des quinze filles de BMC.

Après la bataille : la longue marche des prisonniers sur 800 kilomètres, le défilé devant les caméras soviétiques (tête baissée, la terre ayant été labourée à cette fin), la vie des camps et le taux d'extermination (69 %).

Clair et précis, le style n'exclut pas l'ironie dans l'anecdote et l'émotion dans les conclusions. L'auteur a donné la parole à une cinquantaine de témoins et a cité tous les livres antérieurs. Ses 600 pages sont une somme et un chef d'œuvre.

Michel BODIN -- Dictionnaire de la guerre d'Indochine -- Éditions Economica, 2004.

L'idée est très intéressante. Sa réalisation promettait d'être difficile car ni l'Histoire ni l'Asie ne se prêtent aux résumés. La plupart des sujets sont remarquablement traités, d'autres non. Par exemple, page 249, on ne peut pas dire que les sectes immobilisaient les FTSV pour les surveiller, alors que c'est justement parce que les troupes du Sud étaient aspirées au Tonkin (la page 67 le dit) qu'il fallait utiliser les sectes pour les remplacer. Page 310 la carte est pessimiste.

Des omissions : l'opération Atlante n'est pas mentionnée ; on énonce les minorités ethniques sans citer les Rhadés (page 178). Des erreurs : le cessez-le-feu au Sud-Vietnam est le 11 août et non le 7 (page 115) ; le Général Jacquot a quitté le Vietnam en avril et non en février (page 123) ; l'Empereur Bao Dai est mort et enterré à Paris et non sur la Côte d'Azur (page 42) ; les réfugiés d'Indochine ne sont pas des « immigrés » (page 19). Des fautes d'orthographe : An Hoa page 54, Trinh Minh The page 243, Thakhek page 303.

André THABAUT -- Médecin Lieutenant au 1^{er} Bataillon Muong -- Éditions de l'Harmattan, 2004.

Une année de séjour en Indochine (avril 1954-décembre 1955), dans l'ambiance du repli du Nord vers le Sud, ne pouvait permettre à un jeune médecin-lieutenant de formuler un diagnostic sur tous les sujets. Il est cependant fâcheux de le voir (page 110) qualifier Monseigneur Seitz de gauchiste à la suite d'une simple invitation à déjeuner. Il n'était pas nécessaire, non plus, d'affirmer (page 16) qu'à la sortie de l'École les affectations en Indochine étaient le lot des derniers du classement.

Hugo GENIN -- La mémoire des parachutistes à Diên Biên Phu -- Éditions Lavauzelle, 2004.

L'auteur est un étudiant en histoire qui poursuit passionnément, de diplôme en diplôme, des études sur la bataille de Diên Biên

Phu. Cet ouvrage est la mise en forme pour le public de son mémoire de DEA.

Il s'agit d'une conversation entre huit anciens parachutistes de bataillons et de grades divers. Cet exercice a sa valeur, car il donne la parole aux derniers témoins. Mais ses limites sont manifestes : chacun n'a vu que son secteur. L'auteur doit se référer souvent aux « fondamentaux » écrits voici quarante ans : Jules Roy 1963, Bernard Fall 1968, Pierre Rocolle 1968, Jean Pouget 1969, qui ne sont pas exempts d'erreur.

NGUYỄN HUU GIAO -- Le Livre de Giao -- Éditions de la Table Ronde, 2004.

1939-1994, c'est la vie débordante d'un Vietnamien extrêmement doué : noblesse de titre et de cœur, aisance d'allure et de fortune, abnégation et séduction, intelligence et générosité. Élève des collèges français, étudiant à la faculté de Hué, frondeur contre les gouvernements du Sud mais surtout rebelle aux communistes après 1975. En 1977 il proclame sur la place de la cathédrale de Saïgon sonorisée une « déclaration des Vietnamiens déshérités sur les droits de l'homme ». Dix ans de camp de concentration viet cong sans jugement, puis trois ans de camp de réfugiés en Thaïlande. Refus d'un départ facile pour l'Amérique car il aime la France, qui l'accueille enfin en 1990. Avocat à Paris pour les droits de l'homme, il épouse une Française qui s'appelle France-Aimée ; quel symbole !

Ce carnet de vie hors norme se lit d'une traite avec intérêt, car il reflète l'histoire du Vietnam, de la France aux Japonais et aux Viêt Cong. Il se médite, car il élargit les dimensions de l'âme humaine. Bernard Kouchner dit : « Voici le livre d'un Juste ». France-Aimée ajoute : « On a tellement besoin d'admirer ».

Georges LONGERET, Jacques LAURENT, Cyril BONDROIT -- Les Combats de la RC4 face au Viêt Minh et à la Chine -- Indo-Éditions, 2004.

L'ouvrage des Généraux Longeret et Laurent, associés à M. Bondroit, éditeur, artiste, patriote, passionné, s'impose comme une « somme ». D'abord par le volume : 520 pages de papier glacé, de dimensions 29 x 22 x 4,5. Ensuite par le raffinement de l'iconographie : 63 cartes, la plupart tenant une page entière, de très nombreuses photos inédites, 6 pages d'insignes régimentaires en couleur. Enfin par l'étendue de la documentation, la simplicité du style, l'équilibre des jugements.

Pour situer la RC4 un prologue de 46 pages raconte notamment l'histoire des royaumes chinois qui ont formé le Vietnam. C'est pourquoi la présence de conseillers chinois dans la bataille ne surprend plus. Mais celle des conseillers du parti communiste français horrifie.

Comment trois hommes seuls et dispersés ont-ils réussi un pareil chef-d'œuvre ?

Jean-Claude DIDELOT -- Piété filiale -- Editions du Jubilé, 8 villa Poirier, 75015 Paris, 2004.

C'est l'histoire émouvante de l'association « Enfants du Mékong » annoncée par le Bulletin de l'ANAI du 1^{er} trimestre 2004. D'abord association pour la protection de l'enfance au Laos (1955), ensuite (1975) organisation de sauvetage d'enfants réfugiés dans les camps de Thaïlande puis en France, cette œuvre exceptionnelle a été développée par deux hommes extraordinaires.

Jean CLAUZEL -- La France d'outre-mer (1930-1960) -- Editions Karthala, 22 boulevard Arago, 75013 Paris, 2004.

Recueil de souvenirs d'administrateurs et de magistrats. Une trentaine de pages est consacrée à l'Indochine, en paix puis en guerre, sous la signature de Serge Jacquemond. Les témoignages individuels des administrateurs, souvent aussi exposés que les militaires (trente-trois sont morts pour la France de 1945 à 1954) sont très intéressants.

SECTION D'ALSACE

Président :

M. Jean Pierre KELLNER
10, rue d'Altorf
67120 MOLSHEIM

Lundi 7 juin, j'ai invité Mme de Galard à déjeuner au Cercle de Garnison ; le Général Gouverneur Militaire a eu l'élégance de mettre une salle à ma disposition. Mme de Galard a tenu une conférence place Kléber à Strasbourg devant plus de 250 personnes et a ensuite dédié son livre.

Mardi 8 juin, cérémonie au monument aux morts, sous l'autorité du Général de Kohvrine, commandant l'EIRL (École Interarmées du renseignement et des études linguistiques), représentant le Général Dorange, Gouverneur Militaire. Le Président d'honneur, Général Bailliard, a prononcé le discours d'usage au pied du monument. Les autorités civiles étaient présentes comme les autorités religieuses. La ville de Strasbourg a ensuite offert une réception dans les salons de l'Hôtel de Ville où le Docteur Grand, adjoint au Maire et Vice Président de la CUS (Communauté Urbaine de Strasbourg), accueillait les invités. J'ai répondu à ce discours en parlant de l'Indochine, de ce qu'elle représentait et de l'attachement qui est le nôtre.

Jeudi 10 juin, film de Stéphane Deplus, 1^{er} film et conférence du Docteur Desbois ; vendredi 11 juin, 2^e film du Docteur Desbois, film de Yves et Ada Rémy, conférence du Colonel Allaire. Cette semaine a connu un vrai succès, bien que l'heure tardive des films et des conférences a été un handicap sérieux. Il reste que la presse locale et les radios ont parlé de l'ANAI et de l'Indochine. C'était le but.

SECTION DE L'AUBE

Président : Commandant Guy LETROUIT

17, rue Jules-Ferry
10400 NOGENT-SUR-SEINE

L'assemblée générale de la section se tiendra le samedi 23 octobre à 9h30 dans l'hôtel du Petit Louvre à Troyes.

SECTION DU BÉARN

Président : M. Paul BURGAU

5, rue Guynemer
64230 LESCAR

Le 29 février, avec un peu de retard, notre section se réunissait pour fêter le Têt sous la neige au Prieuré de Marciron. Les étudiants vietnamiens

(11 jeunes filles et 9 garçons) hébergés par l'Association St-Paul Tinh avaient participé à la préparation du repas et en avaient assuré le service. La fin du repas fut animée par un petit spectacle dont les artistes étaient nos serveurs qui avaient troqué leurs vêtements de service pour des tenues folkloriques de leur pays. Chants et danses nous furent présentés dans une ambiance fort conviviale.

Nous avons été déçus d'être oubliés par les anciens de Diên Biên Phu pour leur cérémonie du 6 mai à Pau avant la cérémonie du 7 mai à Paris. Nous souhaitons qu'en 2005 la date du 8 juin soit agréée comme jour unique du souvenir des morts d'Indochine.

Notre section apporte son concours à l'ONAC des Pyrénées Atlantiques pour la préparation d'une exposition sur l'Indochine à destination du public et des élèves de 1^{er} et terminale des lycées du département.

Décès : M. Guy Ragueneat le 12 mars, Pierre Tillos le 6 juillet, M. Léon Bourgeois le 19 août.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Président : Colonel André GROUSSEAU

27, cours Gambetta
13100 AIX-EN-PROVENCE

7 mai : Aix-en-Provence. Le Colonel André Grousseau et Henri Garric ont fait œuvre commune pour marquer le 50^e anniversaire de bataille de Diên Biên Phu.

16h30 Salle des mariages à l'Hôtel de Ville, conférence sur « l'œuvre de la France en Indochine » par le Colonel André Grousseau, relayé par Henri Garric en ce qui concerne "l'École Montagnarde sur les Hauts Plateaux". C'est un public nombreux et très attentif à des informations claires et précises que l'orateur a su convaincre des bienfaits de la présence française, particulièrement efficace pendant près d'un siècle sur cette terre lointaine.

A 18h le cortège composé par les anciens combattants et de très nombreux élus, accompagné par le Colonel Raymond et deux élèves du Lycée Militaire, s'est rendu devant le monument aux morts de la Place des Cardeurs. Le Colonel André Grousseau a remis la Croix du Combattant Volontaire avec agrafe « Indochine » à René Fily. "Les Volontaires du

8^e joué par la musique de l'EMA a précédé le rappel, par une élève du Lycée Militaire, des heures qui suivirent la chute du camp retranché.

Puis dépôt de gerbes, par M. Pierre Joseph Baumel pour le Conseil Municipal, le Général Jean Raynaud, Président d'Honneur, le Colonel André Grousseau, Président départemental, et M. André Gautier, Vice Président.

Le cortège a rejoint l'Hôtel de Ville Porte drapeau en tête. Ces derniers ont formé une haie d'honneur à l'entrée de la salle des mariages où M. Pierre Joseph Baumel a remis un ouvrage sur Cézanne à M. René Fily pour souligner son comportement admirable.

14 mai : Vitrolles. Le Comité de Vitrolles a tenu son assemblée générale au foyer des Anciens, place de l'Aire à Vitrolles (Vieux Village). Après avoir approuvé à l'unanimité les rapports, l'assemblée générale a donné son quitus et procédé au renouvellement du bureau.

15 mai : Marseille. 18h30 : Dépôt des gerbes et évocation de la bataille devant le monument des Mobiles sur la Canebière. 18h45 : Église des Réformés – Messe célébrée par le Père Olivieri ancien Aumônier Militaire, pour tous les morts d'Indochine et des T.O.E. avec le concours de la chorale de la Major. Le Colonel André Grousseau, Henri Garric, Mohamed Gamrani Porte drapeau et de nombreux adhérents représentaient l'ANAI.

4 juin : Salon-de-Provence. L'assemblée générale du Comité de Salon de Provence s'est tenue au restaurant "Le Saïgon" à Salon. Nos vives félicitations au Colonel Coudon, récemment promu Commandeur de la Légion d'Honneur. La parole est donnée à Martine Gaudel, secrétaire adjointe, pour le rapport moral adopté à l'unanimité. Janine D'Hoker, trésorière, présente le rapport financier adopté également à l'unanimité.

Avant de lever la séance, Nadia Boucharenc lut un très beau poème, intitulé : "Viêt Nam, Je t'aime".

19 juin : Aix-en-Provence : 9h30 : Quartier Miollis, traditionnelle cérémonie de fin d'année au Lycée Militaire, sous ordres du Colonel Jacques Raymond et de M. Jean-Pierre Hardy, Proviseur. 10h30, Cérémonie des Prix présidée par le Général d'Armée Bernard Thorette, Chef d'État Major de l'Armée

de Terre et ancien élève de ce Lycée. Comme elle le fait chaque année l'ANAI a participé à la remise d'un prix à un élève particulièrement méritant ; cette année le Colonel André Grousseau a remis à Nicolas Reszkiewicz – Classe MP 1 – le très beau livre du Général Hallo « Monsieur Légionnaire ». Le jeune Nicolas nous a adressé ces remerciements « Je m'attacherai fermement, dans l'avenir, à continuer dans la voie qui m'a montré digne de votre choix »

25 juin : Marseille. 15h30 : Maison du Combattant, avec le concours du Colonel Jean Versini, Président du Comité de Coordination des Associations d'Anciens Combattants de Marseille, vidéo-conférence présentée par Henri Garric sur « Indochine 1950 – Le désastre de la RC 4 ». Malgré la présence du DMD, le Colonel Moine, de M. Michel Fabre, Directeur départemental de l'ONAC, de Mme Amadei-Gilly, représentant le Maire, et de quelques amis, nous ne pouvons pas être satisfaits de l'audience très restreinte que nous avons obtenue.

27 juin : Vitrolles. 11h00 : Rond-point des Anciens Combattants d'Indochine, cérémonie commémorative devant le monument érigé en hommage aux Anciens Combattants d'Indochine. Étaient présents : M. Éric Diard, Député des Bouches-du-Rhône, Maire de Sausset les Pins, Mme Martinez, Conseiller Municipal, délégué aux Anciens Combattants, le Colonel Jean Versini, Président du Comité de Coordination des Anciens Combattants de Marseille et des Bouches-du-Rhône, et comme chaque année, nos amis du « Liberty Véhicules Group ».

Nos joies : Le Colonel Claude Bastian a été promu commandeur de la Légion d'Honneur. MM. René Provini et Lucien Eudeline ont été nommés chevaliers de la Légion d'Honneur.

Nos peines : M. Paul Georges Clément, M. Robert Truchot et Mme Cécile Benedetto, épouse de notre ami Maurice, sont décédés.

SECTION DU CALVADOS

Président :

M. Marcel MARION

La Porte du Parc
14230 NEUILLY-LA-FORÊT

Le 7 mai, à Caen, cinquante anciens d'Indochine et quinze drapeaux ont commémoré la bataille de Diên Biên Phu

devant le monument du souvenir érigé sur de la terre apportée de ce champ de bataille. Le Capitaine Jules Petitpierre a prononcé un discours émouvant, conclu par un poème : « Et Diên Biên Phu n’est plus, à l’heure de l’oubli, « Que le pâle reflet d’un rêve enseveli ».

Le 24 avril, à Hérouville, le Député-Maire Rodolphe Thomas avait inauguré une stèle en hommage aux combattants d’Extrême-Orient, d’Afrique du Nord et des TOE.

SECTION DU CAMBRESIS
Président :
Colonel Jacques DEKLERC
59, boulevard Faidherbe
59400 CAMBRAI

21 mars, notre assemblée générale s’est tenue à Le Cateau en présence de nombreux amis malgré les élections. Les rapports moral et financier étaient adoptés à l’unanimité. Lors du dépôt de gerbe le Colonel Deklerc remettait à notre camarade Jacques Steu la médaille de la reconnaissance de la Nation avec agrafes Indochine et Afrique du Nord.

Du 8 au 16 mai, à Cambrai, était organisée à l’initiative de notre président « la semaine de la Mémoire » au premier étage de l’Hôtel de Ville : expositions sur la Légion d’Honneur, la Médaille Militaire, l’Ordre National du Mérite, la période 1939-1940, la Résistance et la Déportation, la Libération, la guerre d’Indochine et la guerre d’Algérie. Au cours de cette semaine deux conférences ont été organisées : l’une le 12 mai par notre ami Corticchiato sur la déportation et la libération de Cambrai et de ses environs ; la seconde le 14 mai par Mme Geneviève de Galard sur la bataille de Diên Biên Phu et plus particulièrement sur l’antenne chirurgicale. Ces deux conférences étaient programmées l’une à 15h pour les scolaires et la seconde à 20h. Pour celle du 12 à 15h aucun scolaire n’était présent, le 14 mai seulement quinze élèves du collège Notre Dame. Pour les conférences du soir, le 12 environ cent personnes et le 14 un peu plus de trois cents. Après ces deux principales manifestations notre drapeau est sorti treize fois, notamment : le 13 et le 21 mars à Le Cateau, dépôt de gerbes au monument des combattants d’Indochine ; le 17 avril à Lille, assemblée générale de la section des Flandres et remise du nouveau drapeau de la section par notre Président national ;

7 mai à Cambrai, dépôt de gerbes à la plaque des combattants d’Indochine ; le 7 mai à Le Cateau, dépôt de gerbe à la stèle des combattants ; le 8 mai à Cambrai, prise d’armes place Aristide Briand au cours de laquelle la croix de chevalier de la Légion d’Honneur a été remise à Georges Clauss et la Médaille Militaire à Jean-Michel Delabre.

SECTION DE LA CHARENTE
Président :
M. Rolland SAPIN
6, rue de Belfort
16100 COGNAC

Du 4 au 7 mai, la Section a présenté son exposition pédagogique aux élèves de la Maison familiale rurale de Jarnac. Auparavant, dans le cadre du programme d’éducation et d’orientation, les professeurs de l’établissement avaient préparé les élèves à la découverte de l’Indochine française (géographie, histoire...). Les jeunes se sont montrés curieux et intéressés.

Le 7 mai dépôt d’une gerbe au monument aux morts d’Angoulême, en liaison avec l’ACUF.

SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME
Président :
M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT
29, cours Genêt
17100 SAINTES

6 juin, présence à la messe pour la Maréchale de Lattre à Mouilleron-en-Pareds.

25 mai et 13 juin nos deux premiers Lotos à St-Hilaire du Bois. Excellente organisation, sérieux des comptes, mais nombre de joueurs en baisse du fait de la chaleur excessive. **25 juin**, baptême de la promotion des Sous-Officiers de l’Air à Rochefort St-Agnant, en présence de Mme Alliot-Marie Ministre de la Défense. Claude Dassonville, ancien du Groupe Béarn, titulaire de nombreuses missions de nuit sur Diên Biên Phu, portait notre drapeau. Le Président Huc de Vaubert et le Vice-Président Claude-Jean Lesage, autre ancien de l’Air sur Diên Biên Phu, étaient présents.

8 juillet, méchoui cuit par Christian et J.P. Colardeau sous la pluie et par un vent violent, les 134 participants étant heureusement à l’abri. Claude Dassonville et Mme ont été le pivot de l’organisation.

23 juillet, Huc de Vaubert participe, comme chaque année,

à la remise des prix aux lauréats de l’École d’Enseignement Technique de l’Air, dans les Arènes de Saintes.

28 août-7 septembre, foire-exposition de La Rochelle, où nous partageons un stand avec Rhin et Danube et la Fondation Maréchal de Lattre, en présence du Général Sciard Président National de la Fondation et membre de notre section.

14 septembre, « assiette de fruits de mer » par Christian, avec le généreux concours de la force vive de St-Laurent de la Prée et Fouras, Robert Georget, Jacques Hillairet, leurs épouses et le « gros bataillon » du secteur.

SECTION DE LA CORRÈZE
Président : **M. Jean JUGE**
La Faucherie
19120 LUBERSAC

La section a déposé une gerbe au monument aux morts de Lubersac le 11 août . Le vin d’honneur a été suivi du repas traditionnel.

Bienvenue à notre nouvel adhérent Louis Pialoux.

La réunion annuelle aura lieu le samedi 23 octobre à 10h30 Salle du Foyer place de l’Horloge à Lubersac. Inscription pour le repas, huit jours avant au 05 55 98 53 00.

SECTION DES CÔTES-D’ARMOR
Président :
M. Jean LE CAM
88, rue de la République
22680 ETABLES-SUR-MER

Nous déplorons le décès de notre ami, l’Adjudant-Chef Ernest Pengam.

SECTION DES DEUX-SÈVRES
Président :
Colonel Daniel BAUDIN
10, rue Louis-Pergaud
79000 NIORT

Nos repas-baguettes mensuels à Niort continuent à faire plaisir aux amis, dont certains habitent loin. Même les vacances n’arrêtent pas le restaurateur : 7 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 1^{er} septembre.

Sont à l’honneur : l’Adjudant-Chef Ferari-Berthelot, officier de la Légion d’Honneur, l’Adjudant Auger, chevalier, M. Rimbault, médaillé militaire. **Le 27 mai** à St-Maixent la 220^e promotion d’élèves sous-officiers d’active a reçu le nom du « Maréchal des Logis Jacques Osmont », ancien chef de char à Diên Biên Phu, mort en captivité en juillet 1954.

SECTION DE LA DORDOGNE
Président :
Colonel René ROUGIER
8, rue Paul-Louis-Courier
24000 PERIGUEUX

La Section a marqué le cinquantième anniversaire de la fin des combats en Indochine, le mardi 4 mai, en présence de plus de 300 personnes et de 18 drapeaux. Après une messe solennelle en la cathédrale nous avons eu sur l’Esplanade du Souvenir de Tourny une cérémonie militaire. En présence des autorités civiles, militaires et religieuses, des présidents de toutes les associations d’anciens combattants, nous avons dévoilé une plaque en granit fixée sur le monument aux morts de la ville. Elle rappellera que de 1945 à 1954 l’armée d’active française comptant dans ses rangs dix-sept ethnies différentes a lutté avec courage pour l’indépendance du Viêt-nam. Et l’après-midi le Médecin Colonel Hantz venu spécialement de Metz a présenté sa conférence sur le rôle du service de santé militaire à Diên Biên Phu.

L’achat et la pose de la plaque ont été couverts entièrement par une souscription des membres de l’ANAI 24. Tous et même les plus modestes ont tenu à participer.

SECTION DE L’ESSONNE
Président : **M. Roland GROSSET-GRANGE**
6, rue Pierre-Larousse
91330 YERRES

Le Président Chanu présentera son exposition sur « Trois cents ans de présence française en Indochine » les 11 et 12 décembre à la salle des fêtes Bexley à Evry.

SECTION DES FLANDRES
Président :
M. Louis CARON
16, avenue du Président-Hoover
59800 LILLE

Le 7 mai, la section s’était rassemblée à la citadelle de Lille pour assister au lever des couleurs en présence du 43^e Régiment d’Infanterie au complet. Un rassemblement entre soldats, jeunes et anciens, au cours duquel le Lt-Colonel Baulain, chef de corps, donna lecture de son ordre du jour consacré à la bataille de Diên Biên Phu.

Le lendemain, c’est devant la stèle érigée par la commune de Wasquehal, à la mémoire des anciens combattants d’Indochine, que nous nous retrou-

vions pour une cérémonie du souvenir avec dépôt de gerbes, en présence des autorités municipales et des drapeaux des associations patriotiques locales. Après une cérémonie semblable devant la stèle des anciens combattants de Corée et devant le monument aux morts de la ville de Wasquehal, une réception a réuni les participants à l’Hôtel de Ville. Au cours de celle-ci une allocution fut prononcée par M. Baeyens, membre de notre section blessé au cours des combats de Diên Biên Phu. Un exposé de M. Vignoble, Maire de Wasquehal, suivi d’un vin d’honneur mit fin à cette matinée du souvenir.

Le 13 juin, 46 membres de notre section se rendaient à Notre Dame de Lorette pour participer à la commémoration de l’inhumation du Soldat Inconnu d’Indochine. Cette cérémonie présidée par M. Cyrille Schott, Préfet du Pas de Calais, s’est déroulée en présence du DMD et d’élus du département, ainsi que d’associations patriotiques avec 56 drapeaux. Un piquet d’honneur du 601^e Régiment de circulation routière, l’Harmonie municipale de Lestrem (une soixantaine d’exécutants) et la garde d’honneur de l’ossuaire de Notre Dame de Lorette participaient à cette manifestation. Le moment le plus émouvant de la cérémonie fut la mise en place par les élèves des écoles primaires de Lestrem de 79 plateaux de bouquets tricolores sur les marches de l’ossuaire représentant l’inscription « 1954-2004 ». Après le ravivage de la flamme, la sonnerie aux morts, la minute de silence et l’exécution de la Marseillaise les autorités allèrent se recueillir dans la crypte où reposent les restes du soldat inconnu d’Indochine.

C’est devant le carré des Mulsans que s’est terminée cette cérémonie par un hommage rendu à nos frères d’armes morts pour la France. Une mention particulière est à accorder à la ville de Lestrem pour la participation à cette cérémonie des enfants de ses écoles primaires et de son harmonie.

SECTION DE LA FRANCHE-COMTÉ
Président :
Général Michel TONNAIRE
6, impasse de Verdun
39000 LONS-le-SAUNIER

L’assemblée générale a regroupé 180 participants le samedi 24 mars à la caserne Maud’huy du 35^e RI à Belfort, en présence

du Premier Adjoint au Maire de Belfort, du Colonel délégué militaire départemental, du Colonel commandant le 35^e et de très nombreux présidents d’associations départementales d’anciens combattants. Les élus, nationaux et régionaux, n’ont pu se joindre à nous en raison de la campagne électorale en cours. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, remercié les invités, le président a fait l’appel des quinze camarades disparus. A ce jour, la section est forte de 429 membres, après avoir enregistré 15 décès, 6 démissions et 15 adhésions nouvelles. La trésorerie est saine, malgré un léger déficit conjoncturel dû principalement aux dépenses consécutives à la venue du Ministre à l’assemblée générale de 2003 à École-Valentin.

Avant le vin d’honneur et le déjeuner traditionnels, la section clôtura ses travaux par un émouvant dépôt de gerbes au monument aux morts de la caserne Maud’huy, en présence du drapeau du 35^e RI et de son détachement d’honneur. Par ailleurs, la commémoration de la fin de la guerre d’Indochine et de la bataille de Diên Biên Phu a donné lieu à plusieurs manifestations importantes organisées par la Section, en liaison avec les offices départementaux des ACVG et les administrations locales. A Vesoul du 5 au 10 avril, une remarquable exposition, inaugurée par le Préfet de la Haute-Saône, et présentée par notre camarade Michel Chanu, Président de la Section de l’Oise, sur la présence française en Indochine de 1625 à nos jours, connut un grand succès. Elle fut complétée par deux conférences : l’une du Père Claude Gilles sur les conséquences de la bataille de Diên Biên Phu, présentée dans deux collèges et à la maison du combattant ; l’autre, du Médecin Colonel Hantz, alors médecin lieutenant chef d’une antenne chirurgicale

aéroportée à Diên Biên Phu, présentant le soutien santé à Diên Biên Phu.

Un dépôt de gerbes au monument aux morts de la ville avait débuté la manifestation. A Dôle, le 16 avril, un colloque placé sous la présidence du Ministre et organisé par notre camarade Michel Bodin (docteur d’état en histoire, spécialiste de la guerre d’Indochine), rappelait l’aspect médiatique de la bataille de Diên Biên Phu. Le Colonel Jacques Allaire, qui fut Lieutenant chef de section de mortiers lourds dans le camp retranché, fit une intervention remarquée. A Champagnole, le 7 mai, émouvante inauguration d’une stèle et d’un square voués à la mémoire de nos combattants d’Indochine en présence des élus et d’une très nombreuse assistance.

A Besançon, Lons le Saunier, Perrigny, Pontarlier, dépôts de gerbes le 7 mai, en mémoire de nos camarades.

A Dôle, le 18 mai, colloque au Lycée Nodier animé par Mme Geneviève de Galard et organisé par Michel Bodin, en présence d’une forte assistance de lycéens (classes de première et terminale) critiques, intéressés et conquis. Ce fut un excellent moment.

Le Président et de nombreux camarades de la section ont assisté à ces différentes cérémonies et manifestations, qui furent de grandes réussites. Elles ont, en effet, permis de faire progresser le devoir de mémoire et mis en évidence l’esprit de sacrifice de tous les combattants d’Indochine, « français de souche, français de cœur, français de sang versé » ainsi que l’a rappelé récemment M. le Président de la République.

Enfin, dans un autre domaine, celui de la solidarité, le comité « SOS Cambodge » autour de son actif Président Sath Son, a réuni plus de 200 personnes à Seloncourt (près de Belfort) à l’occasion du nouvel an cam-

bodgien ; le produit de la soirée permettra de soulager quelques détresses.

SECTION DU GERS
Président : **Docteur Bernard DAMBIELLE**
13, rue Cuvier
32000 AUCH

Notre réunion de printemps, le 5 juin, a comporté plusieurs étapes : un bon déjeuner à Taybosc, une excursion à Miremont, berceau des mousquetaires, et à Fleurance la visite d’une excellente exposition sur la guerre d’Indochine, présentée par deux frères, MM. Da Silva, qui ont fondé un musée des anciens combattants.

Nous déplorons les décès de notre fidèle Trésorier Raoul Benhamou le 6 août, accompagné à sa dernière demeure par le drapeau de la section, et du Colonel Jean Runel, adhérent de l’ANAI et président départemental de Rhin et Danube, à Lamothe-Goas le 22 août. L’ANAI a assisté à ses obsèques célébrées en l’église du château de Galard-Terraube le 25 août.

SECTION DE LA GIRONDE
Président :
M. Jacques PUJOL
95, rue Jules-Steeg
33500 LIBOURNE

9 mars : La Section s’est recueillie sur la stèle des Anciens d’Indochine à Libourne en mémoire des victimes du coup de force des Japonais. Une gerbe a été déposée, avant un bref rappel historique.

7 mai : A l’occasion du cinquantième anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu, la Section s’est associée aux autres associations des anciens combattants d’Indochine pour organiser la journée-mémoire à Bordeaux sous la responsabilité de l’ONAC. Elle a présenté une brillante exposition complétée par des objets personnels à la salle de l’Athénée Municipal de Bordeaux, qui fut suivie d’une intéressante conférence du Colonel Guizonnier. A 18 heures, elle a participé à une importante cérémonie commémorative au monument aux morts de Bordeaux en présence des autorités civiles et militaires ainsi qu’à une messe en l’église St-Bruno.

Excellente initiative de l’ONAC, bien mise au point par sa Directrice Mme Tastet et son adjointe Melle Humeau. Un nombreux public à l’exposition où l’on notait la présence de la presse régionale relayée par la télévision FR3.

Dons aux œuvres

La loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations ouvre aux versements que celles-ci reçoivent, depuis le 1^{er} janvier 2003, vocation à une réduction d’impôt égale à 60 % du montant de ceux-ci dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L’instruction ministérielle du 4 octobre 1999 a assimilé les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d’impôt.

L’arrêté ministériel du 25 octobre 2000 a défini le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L’ANAI s’est dotée du programme informatique nécessaire à l’émission de ce reçu par le siège.

Le taux de la cotisation 2004 est de 23 euros.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE

Président :

Colonel Maxime SCOT
46, rue des Crouzettes
31120 PORTET-SUR-GARONNE

La Section vient d'acquérir le matériel d'exposition patiemment réuni et perfectionné par le Colonel Baudin. Très émue par cet héritage elle remercie tous ceux qui l'ont rendu possible, voire amélioré.

Sont à l'honneur : les Généraux Gèze et Prestat, grands officiers du Mérite, le Général Lacroix, commandeur de la Légion d'Honneur, M. Mignot, officier de la Légion d'Honneur, M. Blielly, chevalier de la Légion d'Honneur, M. Sterckeman, médaillé militaire.

Nous avons accompagné les obsèques de M. Roger Dubernard le 25 mars et de M. Lucien Philibert le 18 août.

La section accueille avec plaisir huit nouveaux adhérents : Henri de Caumia-Baillenx, Hélène Erlingsen, Général Robert Gèze, Henri Jule, Bruno Michel, Jean-Charles Miègeville, Claude Roudière, Colonel Robert Thomassin et une abonnée, Mme Anne Malaud, marraine d'un enfant d'Indochine.

SECTION DE LA HAUTE-MARNE

Présidente :

Mme Claire VOILLARD
Route de Maulain - Lecourt
52140 LE VAL-DE-MEUSE

La Section a tenu son assemblée générale à Chaumont le 7 mai en mémoire de la bataille de Dien Bien Phu.

8h30, cérémonie avec dépôt de gerbe au monument aux morts de 1870 érigé en 1898 rappelant le sacrifice de ceux qui sont tombés au cours des opérations de Madagascar, Indochine, AFN et autres opérations extérieures. Cérémonie privée suivie beaucoup plus largement que prévue. Merci aux drapeaux venus entourer celui de l'ANAI et aux autres associations patriotiques qui se sont jointes à nous à cette heure matinale.

Notre assemblée a eu lieu dans les locaux de la Délégation Militaire Départementale en présence du Colonel Adjoint au DMD. A l'ouverture de la séance nous apprenons le décès de notre ami Marcel Barrault, parachutiste, grand blessé de guerre en Indochine, qui sera conduit à sa dernière demeure dans l'après-midi, avec une délégation de l'ANAI, le deuxième drapeau, une plaque-souvenir, au cimetière de Joinville. Les comptes sont présentés

par le Vice-Président Aubriot et quitus est donné à Claire Voillard par l'assemblée après l'avis du commissaire aux comptes avec les compliments que représente cette responsabilité.

La Présidente rappelle les décès de 2003 : le 10 janvier, Bernard Meffert, 74 ans, ancien Vice-Président, le 25 janvier, Aimé Roger 84 ans, et André Royer, 83 ans, grand invalide ; le 19 avril, Marcel Mathey, 75 ans, époux de notre concœur Paulette Mathey, brûlé près de sa voiture après avoir soigné ses ruches, la colline s'étant embrasée. Avec Bernard Meffert, il avait participé activement à l'exposition en Haute-Marne du Colonel Baudin sur l'Indochine. Après la minute de silence, la Présidente a excusé les personnes retenues à leur domicile (plus de la moitié de nos adhérents) mais qui ont toutes répondu à l'invitation en s'acquittant de leur cotisation avec un mot gentil d'encouragement.

Le Commandant Thomas, retenu lui même à son domicile, nous a accompagnés par un article chaleureux paru dans la presse le 7 mai, alors que 50 ans plus tôt il était à Dien Bien Phu avec le Colonel Bigeard. En fin de matinée, cérémonie officielle devant le monument aux morts de la Ville de Chaumont. Accueil, par le Délégué Militaire Départemental et la Présidente de la Section, des personnalités : M. le Préfet Alain Waquet, M. Luc Chatel, Député, M. Charles Guené, Sénateur, M. le Président du Conseil Général, M. Henri Leroux Premier Adjoint au Maire de Chaumont, M. le Colonel, commandant la Gendarmerie départementale, M. le Colonel, commandant le 61° RA, M. le Commandant de la Base Aérienne n° 113, Mme le Commissaire Divisionnaire de la Sécurité Publique, M. l'Inspecteur d'Académie, M. le Directeur départemental de l'ONAC, MM. les Conseillers Généraux et MM. les Maires de différentes communes.

Une cérémonie à la hauteur de l'hommage rendu à nos morts en Indochine avec une compagnie d'élèves-gendarmes baptisée promotion « Gendarme Chaignon » (tué en Indochine) et commandée par le Capitaine Violème. Suivait la remise de décorations aux anciens d'Indochine : Médaille Militaire à Roger Pacot, Croix du Combattant Volontaire à Jean Hazard, titre de reconnaissance de la Nation à René Bouvier, Roland Bresson, Raynald Roussel, Maurice Gatinois, Paulette Mathey,

Georges Prestat et Serge Jean-jean.

Puis devant le monument aux morts s'est déroulée une grande cérémonie « Inter-Foi » suivie du dépôt de gerbes par le Préfet, le Député, le Sénateur, l'Adjoint au Maire et la Présidente de la Section accompagnée de deux élèves (garçon et fille) du collège « La Rochotte ». C'est le temps fort pour 41 élèves de CM1 et CM2 de l'école « Jean Moulin » accompagnés de leur professeur et de l'Inspecteur d'Académie, d'interpréter la Marseillaise en parfaite harmonie avec la sono du 61° RA rehaussant ainsi toute la cérémonie, suivie par une population très importante figée dans le silence.

La journée du 7 mai avait été précédée le 4 mai par la projection à l'École de Gendarmerie du film « La 317° Section » suivie par un débat remarquable du Général Chaumet sur sa présence au Tonkin, de M. P. Aubriot qui a relaté l'activité de la Gendarmerie dans ces moments d'épreuves ainsi que de la Présidente sur la présence des femmes au combat. A noter que le Maire avait refusé la pose d'une plaque en souvenir d'une « guerre inutile », paraît-il.

Rendez-vous est pris avec M. l'Inspecteur d'Académie pour étendre aux scolaires des relations sur le thème de l'histoire pour la Paix.

SECTION DES LANDES

Président : Commandant Jean-Yves DROUET

18, rue du Béarn
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT

Le 15 mai à Mont de Marsan, la Section a célébré le 50° anniversaire de la Bataille de Dien Bien Phu au Rond-Point des Anciens d'Indochine, en présence du Vice Président du Conseil Général, du Sénateur-Maire de Mont de Marsan et de nombreuses autorités militaires et civiles. Le directeur du cabinet du Préfet a lu le discours prononcé par le Président de la République au cours de la cérémonie des Invalides le 7 mai à Paris. La présence de l'Orchestre Montois et de 26 drapeaux d'associations donnaient la solennité souhaitée à cette commémoration.

Le 15 juin à St-Pierre du Mont, une conférence sur le Cambodge, avec projection de diapositives, nous était présentée par le Général Claude Lasca-ray, dont la culture et le talent font l'unanimité. Suivie par une cinquantaine de nos adhérents, cette séance précédait un déli-

cieux repas baguettes dans un restaurant chinois de Mont de Marsan. A cette occasion, nous avons pu faire connaissance de nouveaux adhérents : le Colonel et Mme Chevaucherie, M. et Mme Spagna, auxquels nous souhaitons la bienvenue. Le 1^{er} juillet M. Léon Telliez, retraité de la Gendarmerie à Rion des Landes, nous quittait. Un dernier hommage lui était rendu, au cours de ses obsèques, dans son village par le Président de section, le Vice Président, la Trésorière et de nombreux drapeaux d'anciens combattants.

Le 14 juillet à Mont de Marsan, cérémonie militaire à la caserne Bosquet (ancien quartier du 34° RI et du 6° RPIMA) en présence de M. le Préfet . Sur le front des troupes, notre adhérent Roger Batot recevait, des mains du Général de Brigade aérienne de Roquefeuil, commandant le CEAM, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

SECTION DU LANGUEDOC

Présidente : Madame Minatchi CHARVERIAT

15, chemin la Tramontane
La Devèze
34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ

Le 3 avril une stèle a été inaugurée dans le petit village de Beaufort dans le Minervois avec la participation très émouvante du Maire et des habitants.

Le 7 mai une stèle aux anciens d'Extrême Orient a été dévoilée à Narbonne en présence du Colonel Moreau. Ce même jour notre section a organisé avec le concours du Général Irastorza commandant l'EAI une journée souvenir de Dien Bien Phu. Ce sont de jeunes officiers stagiaires qui ont brillamment exposé la bataille, ses causes, son déroulement, ses suites, rendant ainsi hommage à leurs anciens. Une exposition au musée de l'Infanterie et une prise d'armes ont clôturé cette très émouvante commémoration.

Le 14 juillet Antoine Mazaudier a été promu commandeur de la Légion d'Honneur. Georges Lannuque, Alphonse Cacciaguerra et le Commandant Octavien Cazanava ont été nommés chevaliers. Nous avons remis une médaille de l'ANAI au Colonel Jules Michel à l'occasion de son centième anniversaire.

Le 26 mai conférence animée par M. Sainovogsa sur le « Bouddhisme Lao et la future pagode de Montpellier ». Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 9 octobre à Sète.

SECTION DE LA LOIRE

Président :

Colonel Marie FAVRE
69, allée Ernest-Girard
42153 RIORGES

Deux anciens nous ont quittés : Louis Palais, de Roanne, disparu discrètement début 2004 ; et, en mai, Ange Sciandrone, de Firminy.

L'Adjudant-Chef en retraite Joseph Wider, de l'Armée de l'Air, habitant St-Just en Chevalot (Roannais) a été promu officier de la Légion d'Honneur. Le 28 juin, le Président de Section a demandé au Député-Maire de Roanne que l'appellation « anciens d'Indochine » soit attribuée à un lieu public (place, rue, square ou jardin). Première réponse : « Cette requête ne peut être acceptée dans l'immédiat, faute de lieu public à dénommer, mais l'affaire sera suivie ».

Au Comité de St-Étienne, le président Chazelle et Girodier ont rencontré le Maire de cette ville, afin de déplacer en un lieu plus visible la statue de Francis Garnier, né à St-Étienne en 1839, explorateur du bassin du Mékong et du delta du Fleuve Rouge, tué par les Pavillons Noirs en 1873.

Point d'orgue de l'activité du Comité de St-Étienne : commémoration, l'après-midi du samedi 19 juin, de la fin de la guerre d'Indochine. Organisé conjointement dans le canton de Pélussin avec les Médaillés Militaires, le Souvenir Français, l'UNP, l'UNACITA, l'ACPG-CATM du Pilat, l'ACUF de St-Chamond, l'association des membres de la Légion d'Honneur décorés au péril de leur vie, les OR et les SOR de la Loire et de la Drôme, l'après-midi a été occupé par des dépôts de fleurs sur la tombe familiale, à Maclas, de Gabriel Roudon, tué le 16 janvier 1948 à Dong Trieu dans les rangs du 23° RIC et inhumé au mémorial de Fréjus ; sur la tombe, à St-Pierre de Bœuf, de Louis Pugnale, tué à Saïgon, le 31 août 1946, dans les rangs du 1^{er} RC ; et sur les tombes, à Pélussin, de Lucien Raffard, tué à Hanôï le 12 octobre 1944, et de Marcel Dupont, tué le 10 février 1954 à Ninh Binh, dans les rangs du RBCEO. Par l'inauguration d'une plaque « Indochine » au square des anciens combattants de St-Pierre de Bœuf. Par une messe en l'église de Pélussin, un dépôt de fleurs au monument aux morts et un verre de l'amitié offert par la municipalité du lieu.

En conclusion, le Colonel Gabriel Esnault a souligné que cette commémoration a permis

de rattraper un long silence, et il a remercié tous les acteurs qui en ont fait un temps fort empreint de gravité, de sérénité et d'esprit de fraternité. Merci aux proches des défunts (la maman de Marcel Dupont toujours vivante est âgée de 98 ans), aux trois municipalités de Maclas, St-Pierre de Bœuf et Pélussin, aux militaires de la brigade de gendarmerie locale, aux sapeurs-pompiers, et à tous les participants à titre officiel ou privé.

Le Comité de St-Étienne prépare avec sérieux l'assemblée générale de la Section prévue le 2 octobre à St-Victor sur Loire. Le don annuel à ANAI-Parrainage (300 euros) a été envoyé le 10 juillet pour l'orphelinat de Phu Son. La vie festive trouve toujours une place : le 13 mai un déjeuner-intercomités (52 participants) a été organisé à St-Marcel de Félines par le Comité de St-Étienne.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Président :

M. Pierre VILAINE
5 rue Hector-Berlioz
44300 NANTES

Le comité d'entente des associations ACUF, ANAI, UNACITA, UNC, UNP et FTCV, créé à l'occasion du 50° anniversaire de Dien Bien Phu, a été récompensé par la réussite des cérémonies. Celles-ci, honorées par la présence des plus hautes autorités civiles et militaires, ont été d'une grande tenue. La venue, le 10 mai, de Mme Geneviève de Galard a été très remarquée, et la municipalité de Nantes, en la personne de M. Henri Duclos, Adjoint au Maire, lui avait réservé un brillant accueil. Sa conférence et la dédicace de son livre ont obtenu un franc succès.

La sortie de l'association, prévue le 15 juin dans le Morbihan avec la visite du Mémorial de Lauzach et celle du musée de la Résistance Bretonne à St-Marcel, a du être annulée en raison de désistements de dernière heure. C'est toujours frustrant pour le président et les organisateurs de voir anéanti le travail fourni pour préparer une telle sortie.

Le 9 août, sur invitation de Pierre Jacqueminot, adhérent à la section, six camarades faisaient le déplacement à Neuville sur Sarthe, pour assister aux cérémonies du 60° anniversaire de la libération de son village. Ce fut un grand jour pour Pierre, et nous avions décidé de l'accompagner dans ses souvenirs. En effet le 9 août 1944, alors que son village était

libéré par les alliés, il monta dans une jeep de la division du Général Leclerc et suivit ainsi le parcours de la 2° DB pour libérer la France, il avait alors 17 ans.

Notre amie de longue date, Jeannine Chasseriau, nous a quittés. Elle était née à Haiphong où son père était directeur des cimenteries. Elle a fait partie de notre bureau depuis sa création, serviable et amicale. Marraine de deux enfants d'ANAI-Parrainage, Jeannine n'avait pas oublié son pays natal ni ses amis vietnamiens. André Ledoux, notre dévoué porte-drapeau nous a également quittés à l'âge de 70 ans. Son drapeau faisait partie de sa vie, il l'arborait fièrement à chaque cérémonie. Quatre autres camarades sont décédés depuis le début de l'année.

SECTION DE LA MANCHE

Président :

Colonel Paul LAURENT
12, rue de Normandie
50180 AGNEAUX

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le dimanche 16 mai à Agneaux. Le Président Laurent a demandé une minute de silence à la mémoire de nos camarades décédés au cours de l'année : Pierre Morisot, Georges Marie, Maurice Martin, Joseph Boscher, Maurice Gaspard. Dans son rapport moral il a rappelé les principales actions de l'année et notamment celles concernant le parrainage et les aides pour Phu My, Bao Loc, Soctrang, Phu Son et Plei Ku, et fait part du voyage effectué en mars. Le rapport a été approuvé à l'unanimité ainsi que le rapport financier présenté par Francis Lourdin Trésorier, approuvé par Charles Jouffroy Commissaire aux comptes.

A 10h55 le Père Jamelot Archiprêtre nous a accueillis sur le parvis de l'église Notre Dame à St-Lô où 90 places nous avaient été réservées, les porte-drapeaux étant regroupés autour de l'autel. La messe a été célébrée en présence de Monseigneur Jacqueline, Nonce Apostolique. Au cours de son homélie le Père Jamelot a mis l'accent sur le 50° anniversaire de la fin de la guerre en Indochine, soulignant l'héroïsme des combattants de Dien Bien Phu, et il a développé à l'intention des fidèles l'action de l'ANAI dans le cadre du parrainage et du soutien aux congrégations religieuses.

A 12h15 nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts de St-Lô, en présence du Député J.-C. Lemoine, représentant J.-F. Legrand Pré-

sident du Conseil Général, de F. Digard Maire, de M. Lelandais et F. Brière Conseillers généraux, du Colonel de Gendarmerie Rouarch, de R. Lemagnen Directeur de l'ONAC, d'A. Métral Maire d'Agneaux, d'A. Derouet Président d'arrondissement de l'UNC, des Présidents des associations patriotiques de St-Lô, d'un public nombreux. Le Président Laurent a fait chevalier de l'Ordre National du Mérite Roger Couillard, Major en retraite de la Gendarmerie.

Dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, le Maire nous a accueillis en soulignant toute la sympathie et l'amitié qu'il porte aux anciens d'Indochine et l'intérêt qu'il attache à ces cérémonies du souvenir. Après l'avois remercié, Paul Laurent a rappelé les états de service de Roger Couillard, notamment au 26° Bataillon Léger Laotien à Paksé et sur le Plateau des Bolovens, ce qui lui a valu d'être décoré de la médaille de l'Ordre Laotien, et à Hué au 86° Bataillon Vietnamiens. Il a ensuite mis en évidence l'importance de la commémoration de la fin des combats en Indochine, précisant que nous avions combattu avec courage, détermination, quelquefois héroïsme, dignes de nos aînés, de ceux qui avaient fait de la France une nation rayonnante sur le monde. Roger Couillard, très ému, dont le père mort poignardé par un Allemand le 17 juillet 1944 avait été blessé deux fois au cours de la guerre 14-18, a dit sa fierté d'avoir été fait chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Avant le vin d'honneur, Mme Demeais Vice Présidente a remis à F. Digard et à A. Métral une peinture sur soie réalisée au Vietnam. Mmes Laurent, Vieillard, Grente ont remis à chacun des porte-drapeaux un écusson, brodé aussi au Vietnam, d'ANAI Parrainage. La journée s'est terminée par un banquet au Cositel à Coutances, pour la plus grande joie des 70 convives.

A l'occasion des dernières promotions la section a été à l'honneur : Alfred Glastre et Jean Jamard ont été promus officiers de la Légion d'Honneur, Léon Tesson a reçu la Médaille Militaire.

SECTION DU MORBIHAN

Président :

Général Jacques MOREAU
9, rue du Manoir de Trussac
56000 VANNES

La période que nous venons de vivre a été riche en cérémonies commémoratives d'événements que nous avons vécus

il y a 60 et 50 ans. Dans le Morbihan, ces commémorations ont porté sur les opérations des maquis en liaison avec les alliés lors du débarquement du 6 juin 1944 en Normandie (Plumelec, St-Marcel) et sur les combats de Diên Biên Phu. De nombreux membres de l'ANAI ont pris part à ces opérations dans les rangs des maquis puis dans ceux de la 1^{re} Armée notamment de la 9^e DIC, avec laquelle ils sont partis comme volontaires au CEFEO. Notre présence était une façon de leur rendre hommage.

La cérémonie de Diên Biên Phu, le 7 mai à Lauzach a été une belle et imposante manifestation, qui a rassemblé une nombreuse assistance et s'est déroulée de façon impeccable. Le 3 juin, le Maire de Ploërmel a organisé une soirée en hommage aux anciens d'Indochine et aux combattants de Diên Biên Phu, avec la présence de lycéens, au cours de laquelle furent projetés deux films de Schoendorffer. Son initiative a été très appréciée et nous l'en remercions.

L'ANAI a été représentée à toutes ces manifestations : 45 adhérents à Lauzach, 21 et 9 épouses à Ploërmel, 15 et 6 épouses à Plumelec, 14 et 3 épouses à St-Marcel.

SECTION DE L'OISE
Président :
M. Michel CHANU
13, rue Coqueret
60350 ATTICHY

La 18^e assemblée générale de la Section s'est déroulée le 26 mars. M. Hellal, Maire de Margny les Compiègne, nous avait accordé gracieusement la disposition de la salle des fêtes de la commune. Cette assemblée était co-présidée par Mme Lucas-Potier. Auparavant la messe avait été célébrée par le Père Armenjon, aumônier militaire, en présence de M. le Maire, de M. Dupuy de Méry, représentant M. Marini Sénateur-Maire de Compiègne, des Députés Gonnot et Degauchy, des Généraux Gamache, Amblard, Courtet et Michel, ainsi que de nombreux adhérents et amis. Lors du dépôt de gerbes au monument aux morts, un piquet du 6^e RHC rendait les honneurs en présence du Sous-Préfet, du Général Amarger, commandant d'armes, et d'une délégation militaire.

A l'ouverture des débats, le Président Chanu demanda une minute de silence pour nos disparus et tout particulièrement pour notre très regretté Porte-Drapeau Rudolph Peltier décédé le 20 mars. André Barège,

notre Secrétaire, donna lecture des activités de la Section. Il lança un pressant appel aux bonnes volontés pour venir en aide au Bureau et pour remplacer notre ami Rudolph. Il est fort dommage qu'aucune main ne se soit levée. Notre Trésorier, Michel Bailly, donna lecture de notre bilan financier qui fut adopté sans réserve par notre vérificateur aux comptes, Guy Martin. Mme Lucas-Potier exposa ensuite les réalisations d'ANAI-Parrainage. Elle captiva l'assistance (110 personnes) et reçut une ovation exceptionnelle.

Après le verre de l'amitié offert par la Municipalité 105 convives apprécièrent le repas-baguettes de notre ami Tran. Philippe Convert, ancien de la Garde Républicaine, animait cette réunion par son talent de musicien.

Du 5 au 10 avril, à Vesoul, M. Chanu présenta l'exposition « L'Indochine et la France », sous l'égide de l'ONAC. Ce fut un incontestable succès par le nombre et la qualité de ses visiteurs. L'inauguration eut lieu en présence du Préfet de la Haute Saône et de son épouse, du Député Joyandet, des Conseillers généraux, des Généraux Omnès et Ross. Deux classes des écoles visitèrent cette exposition qui, semble-t-il, marqua les esprits non seulement des jeunes mais aussi des enseignants. L'accueil du directeur de la Maison du Combattant de Vesoul fut en tous points remarquable.

Le 7 avril, à La Croix St-Ouen, cérémonie du cinquantenaire de Diên Biên Phu devant 175 personnes et le Général de Percin, Président national du Souvenir Français. Remise de la croix d'officier du Mérite National à notre Vice-Président René Beaudesson. Dépôt de gerbe par M. Marius Gouyé, ancien de Diên Biên Phu.

Du 5 au 12 mai à Beauvais, M. Chanu présenta l'exposition « L'Indochine et la France », en l'Hôtel de Ville. Mis à l'honneur, il reçut la médaille d'argent de l'ONAC de M. le Préfet de l'Oise et la médaille d'or de la Ville de Beauvais de Mme Cayeux, Maire de Beauvais. **Du 14 mai au 3 juin**, l'exposition fut présentée à Dormans, haut lieu des Batailles de la Marne, à plus de 2 000 visiteurs. Elle reçut un accueil exceptionnel. Le discours du Général Beaudonnet fut très apprécié.

Le 19 juin, en l'Hôtel de Ville de Compiègne, notre Président a reçu des mains du Général Gamache, grand officier, la

croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite.

SECTION DE PARIS - HAUTS-DE-SEINE
Président : **M. Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE**
17, chemin des Roses
92150 SURESNES

Le 27 avril, a eu lieu le traditionnel repas-baguettes.

Le 7 mai, quelques membres de la section ont assisté dans la cour des Invalides à la cérémonie du cinquantenaire de la bataille de Diên Biên Phu.

Le 8 mai, une gerbe a été déposée au « Square des Anciens d'Extrême-Orient » à Suresnes.

La Section s'est réunie en assemblée générale le 8 juin. Du fait de la convocation tardive et de l'heure peu commode de la réunion, nous n'étions que 22 participants, mais nous avons reçu 65 pouvoirs. Après adoption du rapport d'activité, du rapport financier ainsi que du rapport sur les activités de parrainage, il a été procédé à l'élection du nouveau Bureau. Celui-ci est constitué comme suit : Président : Claude Sainte-Claire Deville, Vice-Président : Jean Manescau, Secrétaire : Louis Cheval, Trésorier : André Amathieu, Membre : Marie-Georges Sauvezon. Une motion regrettant la démission du Colonel Guy Demaison et le nommant Président honoraire a ensuite été votée à l'unanimité.

Notre ami Michel Tauriac vient d'être promu commandeur de la Légion d'Honneur.

SECTION DU PAYS BASQUE
Président :
M. Roger BERTHILLOT
1, allée des Criquets
64600 ANGLET

Le jeudi 10 juin, rue Francis Jammes à Anglet, dans un cadre magnifique la Section a inauguré un square et une stèle, élevée par souscription, en présence d'éminentes personnalités, notamment : M. Jean-François Verges, Directeur départemental de l'ONAC et représentant du Préfet, M. Robert Villenave, Maire d'Anglet, M. Pierre Pommiez, Adjoint au Maire de Bayonne, les Généraux Jacques Abadie et François Ancelin, l'officier adjoint au Commandant de la Base Navale de l'Adour, M. Raymond Basta, Président de l'UDAC, M. Roger Gamoy, Maire d'Ixassou, des Présidents d'association. Vingt-deux drapeaux étaient présents ainsi qu'une nombreuse assistance.

Dans son discours, M. R. Berthillot a retracé l'histoire de l'Indochine Française de 1624 à 1956 et a vivement remercié le Maire et le Conseil Municipal de la Ville d'Anglet pour l'attribution du square.

Après les réponses du Maire et du Président de l'UDAC et la conclusion du Directeur départemental de l'ONAC, ces personnalités ont procédé à la découverte de la plaque du square, qui s'appelle désormais du « Souvenir Indochinois », et de la stèle. Celle-ci est complétée en son dos par un texte résumant l'histoire de l'Indochine Française. Après une minute de silence suivie de la Marseillaise, la cérémonie s'est terminée par le salut des porte-drapeaux.

Le mercredi 14 juillet, devant le monument aux morts d'Anglet, le Sergent-Chef Y-Lhu Eban, ancien du commando parachutiste d'Extrême-Orient, a reçu la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

La Section déplore les décès de Amar Zaouia survenu le 3 novembre 2003 et de Paul Lapébie dont les obsèques ont eu lieu le 22 juillet à Anglet.

SECTION DU PUY-DE-DÔME
Président :
Colonel Jean GAUTHIER
103, boulevard Lafayette
63000 CLERMONT-FERRAND

Notre section en deuil. Le 31 mai, nous avons appris la mort de notre Président le Colonel Dominique Piétri qui s'était battu de longs mois contre la maladie et qui malgré tout était resté jusqu'au bout actif au sein de notre section. Au cours de la cérémonie célébrée le 3 juin en la basilique St-Austremoine à Issoire, nombreux étaient les amis, les anciens camarades de faits d'armes, accompagnés de leur porte drapeau. Chacun a pu faire l'hommage rendu par le Général Lucien Labbat au Colonel Piétri Commandeur de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, ancien Légionnaire parachutiste d'Indochine et d'Algérie. Évoquant l'homme après le militaire, le Général Labbat a dit : « J'aimais son contact franc et direct, particulièrement chaleureux, son entregent, sa bonhomie qui n'excluait ni la rigueur ni la fermeté, sa force morale qu'il savait communiquer, son amitié sans détour. Toutes ces qualités il les avait mises au service de notre section, lui insufflant dans une ambiance d'amitié une réelle dynamique culturelle (réunions d'information), patriotique, sociale

Texte gravé au dos de la stèle d'Anglet

L'Indochine n'a pas été une conquête coloniale. Ce sont des missionnaires qui y sont venus dès 1615-1624. Après la mort en 1820 de l'Empereur Gia Long, grand Ami de la France, les chrétiens ont été victimes de massacres, 100 000 ont péri en trente ans. A leur appel, l'Empereur Napoléon III est intervenu en 1858 sans intention de conquête. Mais pour maintenir la sécurité, face aux bandes de pirates et aux convoitises chinoises et à la demande des Royautés du Cambodge et du Laos, la France a établi son protectorat. Une vraie histoire d'amour s'est créée avec les Indochinois. 100 000 sont venus travailler et combattre en 1914-1918 et 30 000 en 1939. L'agression japonaise du 9 mars 1945 a permis l'avènement du régime stalinien du Viêt Minh. Pour les soustraire à l'emprise de celui-ci, la France a lutté jusqu'en 1956, avec les États Associés indépendants du Viêt Nam, du Cambodge et du Laos. Ce conflit a fait 104 000 morts dans le camp ami. N'oublions pas les disparus pour l'Indochine ni les Indochinois tombés pour la France.



De gauche à droite : M. Roger Berthillot, Président de la Section du Pays-Basque. M. Robert Villenave, Maire d'Anglet. M. Raymond Basta, Président de l'UDAC.

(voyages de groupe) et humanitaire (parrainages en Indochine). Nous lui sommes très reconnaissant d'avoir donné ces dimensions à la Section. Conscients de la perte que nous venons de subir, nous nous associons à la peine de Mme Piétri qui aura toujours une place parmi nous.

2004 l'Année de l'Indochine. L'hiver 2003-2004 a été consacré aux réunions de préparation des manifestations commémoratives des combats de Diên Biên Phu et de la fin de la guerre d'Indochine. Plusieurs interviews ont été diffusés dans le journal « La Montagne » les 8 et 9 mai, traitant des parrainages de l'ANAI par A. Constant, des buts de l'ANAI par J. Gauthier, de la bataille de Diên Biên Phu par le Commandant R. Decorse qui était Sergent sur Isabelle et Gabrielle. Le 8, le Général Lagarde a relaté les événements de Cao Bang dans un article intitulé « Une guerre des pauvres faite par des soldats oubliés ».

Le 9 mars, cérémonie au monument aux morts de Cha-

malières commémorant le coup de force japonais en Indochine, dont l'historique a été présenté par A. Constant.

Le 26 avril, conférence au CRDP par le Commandant Decorse sur la bataille de Diên Biên Phu.

Le 9 mai, plus de cinquante drapeaux étaient présents lors de la messe célébrée en la cathédrale de Clermont Ferrand par notre archevêque Monseigneur Hippolyte Simon à la mémoire des combattants morts pour la France. L'allocution d'accueil du Général Lagarde a vivement ému l'assistance. La cérémonie a été suivie d'une prise d'armes du 92^e RI et du 128^e RT en présence des autorités civiles et militaires puis d'une réception à la Mairie de Clermont-Ferrand.

Du 17 au 19 mai, présentation avec l'ACUF au Lycée Godefroy de Bouillon de l'exposition « Trois siècles de présence française en Indochine » prêtée par la Fondation Lt-Colonel Cointin.

Le 26 et 27 mai, présentation de l'exposition de l'Adjudant-

Chef A. Constant « France-Viêt Nam 1624 à 2004 » au 28^e RT à Issoire sous la présidence de C. Walger. Elle a été particulièrement appréciée. Cette même exposition a été présentée du 24 au 26 juillet au Centre des congrès de la Mouniaude à Chatel-Guyon.

Le 19 décembre aura lieu à Chamalières un dépôt de gerbes au monument aux morts à la mémoire des victimes de l'agression du Viêt Minh le 19 décembre 1946. Nous avons appris avec tristesse les décès de Mme Simone Nivard ancienne infirmière à Saïgon et de M. Willem St-Avast de la Légion étrangère, Médaille Militaire. Les obsèques ont eu lieu respectivement à Riom et à Chamalières en présence d'une délégation conduite par notre Trésorier Maurice Courret accompagné du porte drapeau. Nous ne pouvons que louer notre porte drapeau M. Stanislas Fydac pour son dévouement exemplaire.

Le 3 avril a eu lieu notre assemblée générale, au cours

de laquelle le Colonel Jean Gauthier a été élu nouveau Président. Sont Présidents d'Honneur : le Général Pierre Faure et le Général Marcel Faure, Vice-Présidents : le Commandant André Mompeu, le Commandant Robert Decorse et l'Adjudant-Chef Joseph Llinares.

Le repas annuel d'amitié et d'information aura lieu le 13 novembre au Village de Vacances Val à Parent. Le Général Marcel Faure fera une conférence sur les opérations et le rôle de la France en Indochine.

SECTION DES PYRENEES-ORIENTALES
Président : **Colonel Désiré GNANOU**
30, allée de Surcouf
66140 CANET-EN-ROUSSILLON

En sus de la participation aux cérémonies traditionnelles, la Section a préparé l'assemblée générale annuelle et fait le point des travaux au Centre départemental de Mémoire, dont la sous-commission « Indochine et Corée » doit remettre ses conclusions en 2005.

2 067 euros ont été utilisés par le Frère Hoang Gia Quang (d'AFVN). Bourses scolaires pour les élèves de l'école Xom Hué (Bien Hoa). Activités de loisirs, dont la fête du Têt. Développement du Centre La San Duc Minh (section mécanique et menuiserie) à Saïgon. Associations d'enfants orphelins, handicapés et atteints du cancer - Village de Trung Hai (Can Tho) : l'Abbé Nguyễn Manh Dong (de SECI) a pu achever la construction de son église grâce à notre participation de 2 000 euros.

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le 8 octobre à Villeneuve de Raho. Mme Colette Fain, notre active secrétaire de section de 1988 à 1996, est décédée le 29 août. Les 21 et 22 juillet, nous avons accompagné dans leur deuil les familles de deux de nos adhérents : Mme Josiane Tavenart, et M. Guy Tyneski. M. Henri Perez est décédé le 11 septembre.

SECTION DU RHÔNE
Président :
M. Claude-Pierre FRANCOIS
116, rue du Commandant-Charcot
69005 LYON

La commémoration de la bataille de Diên Biên Phu était cette année fixée au dimanche 2 mai. La messe traditionnelle

célébrée en l'église de la Trinité dans le 8^e arrondissement de Lyon devant plus de 50 drapeaux d'associations, les personnalités civiles et militaires et une très forte assistance a été suivie avec beaucoup de ferveur, certains de nos amis restant debout, l'église de la Trinité se révélant trop petite ce jour là.

Par la suite et tout près de là, eurent lieu la cérémonie et le dépôt de gerbes devant la stèle du jardin du combattant d'Indochine, en présence des autorités avec la participation de la musique régionale. Après les allocutions des personnalités et dans le recueillement général le Président René Julian donnait lecture de la citation à l'ordre de l'armée de la place de Diên Biên Phu.

Notre jeune boursière vietnamienne Le Thi Kim vient de réussir brillamment la maîtrise d'économie qu'elle présentait à l'université Louis Lumière à Lyon II ; Kim qui est major de sa promotion obtenait la mention « Bien ». Ce succès remarquable rejaillit bien entendu sur notre section et par conséquent sur l'ANAI toute entière et nous en sommes très fiers ; bravo Kim ! Pour 2004-2005, Kim préparera à l'Université Lyon III un master d'économie internationale.

La première phase de la reconstruction de la Bibliothèque Scientifique de l'Académie Royale de Médecine et de Chirurgie du Cambodge est arrivée à son terme ; en effet le conteneur qui emportait les trois tonnes d'ouvrages destinés à l'enseignement des futurs médecins cambodgiens, parti de Lyon début juin, est arrivé à Phnom Penh le 20 juillet dernier et les dirigeants de l'Académie Royale en ont pris livraison. C'est une première étape qui a été menée à bien grâce au travail acharné sur deux ans d'une équipe de volontaires sous le conseil du Professeur Philippe Cottreau ; un grand bravo à tous.

Les responsables de l'Académie Royale le Docteur Sorn Samnang et le Professeur Sam Sophean, nous ont adressé le mail suivant : « Nous sommes très émus d'avoir reçu les 132 colis d'ouvrages médicaux que vous nous avez envoyés. Nous remercions l'ANAI du Rhône et ses membres qui ont employé leurs forces physiques, psychiques et économiques dans l'intérêt de nos compatriotes cambodgiens. Nous nous verrons en novembre lors de votre venue au Cambodge. Merci ! » Marie-Antoinette Réveil a reçu de bonnes nouvelles de sœur

Marie-Adelphe qui héberge dans son orphelinat de Phnom Penh deux petits Cambodgiens handicapés que parraine notre section.

M. Nguyễn van Vi a été décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre des TOE avec palme.

SECTION DU VAL-DE-MARNE
Président : **Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE**
1, rue André-Maurois
94000 CRETEIL

Nous déplorons le décès de deux anciens et fidèles adhérents : MM. Bernard Lallemant et Joseph Vi Nhu Ba.

Le 23 avril, à Maisons-Alfort, nous avons participé à la 36^e rencontre des anciens d'Indochine de la gendarmerie. Après avoir écouté la remarquable conférence du médecin en chef Hantz sur l'action du Service de Santé pendant la bataille de Diên Biên Phu, nous avons assisté à la cérémonie du souvenir devant le mémorial du fort de Charenton et déposé une gerbe.

L'assemblée générale de la Section s'est déroulée le 24 avril à la maison des combattants de Vincennes en présence de Mme Olivieri, Conseillère Municipale déléguée représentant M. Laurent Lafon, Maire de Vincennes, et de M. Boggio, représentant M. Patrick Beaudouin, Député-Maire de St-Mandé. De nombreux élus de Vincennes et présidents d'associations amies étaient présents.

Après approbation des rapports financier, d'activités, moral, reconduction du bureau, nouvelles de notre filleule du Vietnam, le pot de l'amitié offert par la municipalité a été suivi d'un repas asiatique.

Nous avons commémoré la bataille de Diên Biên Phu le 3 mai devant le monument des combattants vincennois, en présence de M. Laurent Lafon, Maire de Vincennes, de M. Patrick Beaudouin, Député-Maire de St-Mandé, de M. Thierry Coudert, Sous-Préfet de Nogent, de nombreux élus, de MM. Jobez et Lamoine Directeurs des anciens combattants de Fontenay et de Créteil, du Général Le Bourdonnec du SHAA, du général Senant du SHAT, du Général Durieux commandant la GM IDF, du Médecin Général Choukroun, du Colonel Anseaume commandant la 2^e BS, du Lieutenant Kuntz et de l'Adjudant Lamballot de la gendarmerie.

L'Amiral Bellot du SHM était représenté.

Après l'envoi des couleurs par le Maire de Vincennes, l'allocution du Président, l'appel des Vincennois morts pour la France en Indochine, M. Lafon et le Capitaine Chautet ont déposé une gerbe.

Le 7 mai aux Invalides plusieurs d'entre nous ont assisté à la cérémonie nationale commémorant la bataille de Diên Biên Phu. M. Denis Augustine a reçu la croix d'officier de la Légion d'Honneur des mains du Président de la République.

Le 7 mai à Nogent le Président de la section accompagnait le Colonel Lucciani et André Boyer, anciens de Diên Biên Phu, à la cérémonie organisée par M. le Maire Jacques Martin devant le monument aux morts.

Le 17 mai à 18h30, après l'appel des cinq St-Mandéens morts pour la France en Indochine, M. Patrick Beaudouin Député-Maire de St-Mandé entouré d'une quarantaine de porte-drapeaux et de très nombreux anciens d'Indochine a déposé une gerbe devant le monument aux morts. Puis le Colonel Lucciani, le Commandant Fantinel et M. Denis Augustine, anciens de Diên Biên Phu, ont déposé une gerbe au nom de l'ANAI.

A 18h45, dans le hall de l'Hôtel de Ville, inauguration par le Député-Maire d'une remarquable exposition, très intelligemment présentée, sur le conflit indochinois, en présence de M. Thierry Coudert Sous-Préfet de Nogent, du Général Le Bourdonnec du SHAA, de l'Amiral Bellot du SHM, du Colonel Navarrot DMD, du Colonel Anseaume de la 2^e BS, du Médecin général Auzanneau, du Lieutenant Kuntz et de M. Hugues Dalleau Président Général de l'UNC. M. Patrick Beaudouin a prononcé une allocution qui est allée droit au cœur des vétérans.

Nos présidents honoraires à l'honneur : le 2 mai, le Lieutenant-Colonel René Blaise a été élevé à dignité de nonagénaire, à l'ancienneté et au maximum pour 10 ans ; le 15 mai, Mme Régine Do Thi Puoc a été nommée chevalier dans l'Ordre National du Mérite, elle a reçu la croix des mains du Général Beaudouin le jeudi 9 septembre à 18h dans les salons de la Mairie de Vincennes, au cours d'une fort belle cérémonie ; le 26 mai, le Lieutenant-Colonel Paul-Louis Quiniou a reçu la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur des mains de M. Hamloui Mèkachéra, à la Mairie de St-Mandé au cours d'une cérémo-

nie en l'honneur des anciens du bataillon de Corée.

SECTION DU VAR
Président :
M. Christian TAFFORIN
84, rue Améthyste
83600 FREJUS

Le Colonel Jacques Soust est mort le 29 mai à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 1^{er} juin à Cuers selon le rite bouddhique. FFL, puis combattant de la 1^{re} Armée pour la libération de la France, il servit au Laos pendant cinq ans et s'y maria. Après la campagne d'Algérie il retourna au Laos comme professeur puis censeur. En France son épouse et lui se sont beaucoup occupés de réfugiés laotiens.

SECTION DE LA VENDEE
Président : **M. Jean GANDOUIN**
4, rue des Forges
85750 ANGLÈS

Le 19 septembre la section participe à Mareuil sur Lay et à Château-Guibert aux cérémonies organisées à la mémoire des morts en Indochine. Nous déplorons le décès de Mme Jacqueline Michaud de St-André d'Ornay le 5 juin. Elle était veuve de notre ami Gaston. Une délégation de l'ANAI a assisté aux obsèques.

SECTION DE L'YONNE
Président : **Commandant Charles LATROPPE**
10, impasse des Guenelles
89470 MONETEAU

Le 19 juin, le Comité de St-Florentin a organisé un repas à la ferme auberge de Méré. Le Capitaine Robert, président du Comité d'Avallon, a obtenu l'inscription sur le mémorial de l'église St-Martin des six soldats de religion catholique morts en Indochine. Le 24 juin, à l'issue de la messe, la plaque a été dévoilée en présence du prêtre, de la mère de l'un deux, Mme Minard, et d'une nombreuse assistance. Le Capitaine Robert rappelait alors la date et le lieu où ils sont tombés. Au monument aux morts et en présence du Maire d'Avallon, une gerbe était déposée par Mme Minard, le Commandant Latroppe et le Capitaine Robert.

Lors des cérémonies du 14 juillet, le Colonel Coët a remis les insignes de chevalier de l'Ordre National du Mérite à Jean-Paul Giordano, du Comité d'Auxerre.

Nous déplorons le décès de Mmes Goberot, de Sens, et Vallet, épouse du président du Comité de Joigny.



Cérémonie du 31 août à Fréjus

Le 31 août après midi, 1200 anciens combattants d'Indochine (dont 600 de l'ANAI) accompagnant 60 drapeaux, se sont rassemblés à la nécropole de Fréjus. Neuf drapeaux ou étendards régimentaires, leur garde et une compagnie d'honneur

étaient également présents. En l'absence du Ministre des Anciens Combattants, c'est le Chef d'État-Major de l'Armée de Terre qui présida la cérémonie.

A l'occasion du 50^e anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine, l'Armée de Terre tenait à honorer les anciens combattants et s'engageait à maintenir chez les jeunes soldats la tradition de leurs aînés. Pour affirmer cette résolution, trois régiments (le RICM, les 3^e et 8^e RPIMa) ont apposé une plaque sur un pilier de la crypte.

Les Plaques de la Crypte

Autour de l'ossuaire des morts non identifiés, trois séries de plaques sont apposées :

- la liste des unités qui ont combattu en Indochine, inaugurée par le Ministre Jean-Pierre Masseret le 19 décembre 1999,
- de nombreuses plaques au nom des associations nationales, les cinq premières (ACUF, ANAI, ANAPI, AEOVG, UNC) datant de l'inauguration par le Président de la République François Mitterrand le 16 février 1993,
- les plaques des actuels régiments d'active, dont la série vient d'être ouverte le 31 août 2004.





EXTRAIT DE L'ALLOCATION DU GÉNÉRAL D'ARMÉE BERNARD THORETTE Au Mémorial des Guerres d'Indochine le 31 août 2004

Nous honorons aujourd'hui la mémoire de nos anciens, morts pendant les guerres d'Indochine et dont les dépouilles ont été rassemblées en ce lieu pour leur dernier repos sur le sol français.

Partis de France, ils ont souvent tout quitté, forts de leur courage et de leur honneur, pour combattre loin de leur patrie dans des conditions difficiles, souvent exténuantes. Ils ont écrit, par leur obéissance, leur héroïsme et leur totale abnégation, souvent de leur sang, l'une des pages les plus glorieuses de notre histoire contemporaine.

Ceux dont les noms figurent dans cette nécropole ont trouvé la mort. Ils ont sacrifié leur jeunesse et leur vie, en fidélité à un idéal exigeant.

J'ai une pensée particulière pour les soldats d'origine indochinoise qui ont combattu aux côtés de leurs frères d'armes originaires de la Métropole, du Maghreb, de l'Afrique et de la Légion Étrangère. Leur fidélité à la parole donnée a souvent été payée du prix de leur vie. Ils témoignaient ainsi de leur attachement aux valeurs de la France, que la plupart d'entre eux ne connaissaient pas.

La nécropole de Fréjus, haut lieu de la mémoire collective, est le symbole éclatant de la fraternité d'armes qui dépasse toutes les identités et les particularités.

Les guerres d'Indochine mettent en lumière des valeurs de courage, de camaraderie, de solidarité et de sacrifice que l'Armée de Terre d'aujourd'hui veut recevoir de ses anciens d'Indochine comme un héritage toujours vivant et riche de devoirs. La présence des délégations des régiments des Troupes de Marine aux côtés des anciens d'Indochine symbolise la transmission, aux plus jeunes d'entre nous, de la flamme de la mémoire et du sens de la mission accomplie, si besoin, jusqu'au sacrifice de la vie.